

# REVUE DU PSYCHISME EXPERIMENTAL

MAGNÉTISME ◀ HYPNOTISME  
◀ SUGGESTION ◀  
PSYCHOLOGIE ◀ MÉDIUMNISME

MENSUELLE . . . . Parait le 1<sup>er</sup> du mois . . . . ILLUSTRÉE

### DIRECTEURS :

GASTON DURVILLE

HENRI DURVILLE fils



*Interne en médecine de l'Assistance Publique de Paris  
Professeur à l'École pratique de Magnétisme*

*Secrétaire de la Société Magnétique de France  
Secrétaire des Congrès int. de Psychologie expérimentale  
Directeur du Laboratoire de Psychisme expérimental*

### COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. E. BOIRAC, recteur de l'Académie de Dijon ; Jules BOIS, homme de lettres ; Docteur BONNAYME (Lyon) ; Docteur Géraud BONNET (Oran) ; Docteur H. BOUCHER (Contrexéville) ; Docteur BOUGLE (Les Brenets) ; Docteur BRETON, président de la Société d'Etudes psychiques de Nîmes ; Docteur DEFILLO, Professeur à la Faculté de Médecine, Dir. de la Revista Dominicana (Santo-Domingo, Antilles) ; Docteur DESJARDIN DE REGLA, vice-président d'honneur de la Société Magnétique de France ; Docteur Alberto DIAZ DE LA QUINTANA (Madrid) ; Guillaume DE FONTENAY ; Docteur FUGAIRON (Ax-les-Thermes) ; Docteur LABONNE (Marseille) ; Emile MAGNIN, professeur à l'École pratique de Magnétisme ; Professeur Enrico MORSELLI, directeur de la Clinique des Maladies nerveuses et mentales à l'Université (Gênes) ; Docteur MOUTIN, co-directeur de l'École pratique de Magnétisme, vice-président d'honneur de la Société Magnétique de France ; A. VAN DER NAILLEN, président School of Engineering (Oakland, États-Unis) ; Docteur Julien OCHOROWICZ, ex-professeur à l'Université de Lemborg (Autriche) ; Docteur RIDET, Professeur à l'École pratique de Magnétisme ; Vice-président de la Société Magnétique de France ; Docteur J. Alberto DE SOUZA COUTO, directeur de "Estudos Psicicos" (Lisbonne) ; Docteur VERGNES ; Docteur Ciriaco YRIGOYEN, Président de la Société espagnole de Médecine et de Chirurgie (San-Sébastien).

ABONNEMENT ANNUEL { France et ses Colonies. 10 fr.  
Etranger . . . . . 12 fr.  
Prix du Numéro . . . . 1 fr.

	<b>PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPERIMENTAL</b> • • • • Henri DURVILLE fils, Éditeur • • • •	
30, Boulevard de Strasbourg, Paris 10 <sup>e</sup> .		



# SOMMAIRE

	Pages
GASTON DURVILLE. — <b>La Lucidité, Théorie et Résultats expérimentaux</b> (2 gravures) . . . . .	145
EMILE MAGNIN. — <b>Recherche de l'idée génératrice d'une Névrose dans le Somnambulisme magnétique</b> . . . . .	151
ANDRÉ GODIN. — <b>Le Double de l'Homme dans l'ancienne Egypte</b> (5 grav.) . . . . .	155
GASTON DURVILLE. — <b>Expérimentation magnétique et hypnotique</b> (suite) . . . . .	161
DOCTEUR VERGNES. — <b>Médecine occulte: L'Homéopathie et la Doctrine des Signatures</b> . . . . .	167
<i>Documents historiques :</i>	
<b>Cagliostro et l'Affaire du Collier</b> (2 gravures) . . . . .	173
<i>Les Trucs de la Prestidigitation :</i>	
HENRI DURVILLE fils. — <b>Comment on truque la Transmission de pensée</b> . . . . .	176
<i>Le Mois psychique :</i>	
<b>Les Morts</b> , page 160. — <b>Décorations</b> , p. 160. — <b>Conférences</b> , p. 160. — ANNA NORDING : <b>Congrès spirite du Nord</b> , p. 172. — <b>Antoine le Guérisseur</b> (1 gravure), p. 179. — HENRI DURVILLE fils : <b>Les Tribunaux : Affaire Mann et Carrique</b> , p. 181. — <b>Affaire Lallez</b> (1 gravure), p. 184	184
<i>A travers les Recues :</i>	
DOCTEUR FUGAIRON. — <b>Du Préjudice causé au Spiritualisme par ses défenseurs</b> . . . . .	187

## NOTRE PROGRAMME

La Revue du Psychisme expérimental étudie tous les phénomènes qui, se produisant chez les êtres animés ou par un effet de leur action, ne semblent pas pouvoir s'expliquer entièrement par les lois et les forces de la nature déjà connues, c'est-à-dire les phénomènes du Magnétisme animal, de l'Hypnotisme, de la Suggestion, du Médiumnisme, etc.

Sous le titre **Magnétisme animal**, elle étudie les Forces émanant de l'homme (radiation humaine dans toutes leurs propriétés : physiques, (réflexion, réfraction, etc.), chimiques, biologiques, — magnétisme appliqué à la thérapeutique, expérimentation magnétique, action de l'homme sur l'homme, sur les animaux, les végétaux, développement de la Force magnétique, magnétisme personnel, transmission de pensée, télépathie, clairvoyance, double vue, etc.

Sous le titre **Hypnotisme**, et **Suggestion** la Revue étudie le sommeil hypnotique et les états de double conscience (écriture automatique, dédoublement de la personnalité), la psychothérapie, ou art de guérir les malades en traitant leur moral. Elle montre les points communs au magnétisme et à l'hypnotisme et fait voir que l'emploi simultané de ces deux sciences est nécessaire.

Sous le titre **Médiumnisme**, la Revue étudie l'action que les êtres animés exercent sur les corps bruts (extériorisation de la motricité, mouvements de tables, lévitations, apports, etc.). Elle s'intéresse aux matérialisations, au dédoublement expérimental du corps humain.

La Revue étudie enfin les **Forces inconnues** agissant ou semblant agir sur l'homme : action des courants atmosphériques ou souterrains (orientation), des planètes (astrologie), de l'aimant, des métaux, des médicaments à distance, etc. Enfin elle s'efforce de lutter contre le charlatanisme et les fraudes qui discréditent les sciences psychiques.

Elle s'intéresse à la **Psychologie normale et morbide**.

La Revue du Psychisme expérimental se recommande à tous par l'indépendance absolue de ses idées : elle est une vaste tribune où des opinions différentes sont soutenues, chaque rédacteur est seul responsable de ses écrits. Dans le but d'assurer à ses lecteurs une méthode scientifique rigoureuse, la direction s'est joint un **Comité de Rédaction** uniquement composé de savants, de médecins et de psychologues.



# DU PSYCHISME EXPERIMENTAL

## • • • La Lucidité • • • Théorie et Résultats expérimentaux Par Gaston DURVILLE

INTERNE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

En ce moment, où viennent de paraître les travaux originaux de M. Duchatel, sur la Psychométrie, il m'a semblé intéressant d'exposer mon avis sur ce sujet et de relater quelques-unes des expériences que j'ai faites depuis 18 mois sur ce sujet.

Un mot, tout d'abord, sur la dénomination : je ne juge pas utile d'employer le terme *psychométrie* pour désigner les qualités supranormales qu'on constate chez certains sujets, car le terme psychométrie ne signifie pas grand chose, de l'aveu même des gens qui l'emploient. Mesure de l'âme, en effet, tel est le sens étymologique du mot psychométrie ; or, il y a un bien faible rapport entre la mesure de l'âme et les facultés qu'ont les sujets dits psychomètres. Si un sujet est psychomètre, quand il découvre la mentalité d'un individu qu'il ne connaît pas et qu'il n'a jamais vu, il ne l'est pas quand il décrit le physique de cet individu et il faudrait alors l'appeler *physiomètre*. Il est vrai que les autres termes employés pour désigner ces qualités supranormales ne valent pas beaucoup mieux que le mot psychométrie. Le mot *voyance*, par exemple, tout en n'étant pas bon, est cependant plus général : le sujet peut voir le psychique, voir le physique, mais le terme voyance lui-même est incomplet, puisque certains sujets sentent, et que d'autres devinent. Je crois donc préférable d'employer le terme *lucidité* parce qu'il est moins précis, et d'un sens beaucoup plus vaste. Lucidité, en effet, indique (de lux, lumière), que le sujet est capable de se rendre compte, de mettre en lumière, certaines choses qui sont insaisissables pour le commun ; en outre, ce mot est un vieux terme, et j'ai horreur des mots nouveaux ; il

a enfin l'avantage de ne pas spécifier comment le sujet se rend compte de ce qu'il affirme.

Ceci dit, voici comment je crois devoir classer, d'après mon expérience, les sujets lucides.

Les facultés psychologiques humaines, comprennent deux domaines principaux : le *domaine de la sensation* et le *domaine de l'intelligence* (je fais abstraction de la volonté). Il y a, de même, deux classes de sujets lucides, suivant les facultés psychologiques qui sont gratifiées de qualités supranormales : il y a les *lucides sensoriels* et les *lucides intuitifs*.

### I. — La Lucidité sensorielle

Les lucides sensoriels sont ceux dont les organes des sens possèdent, à la suite d'une excitation, généralement momentanée, produite par des causes variées (sommambulisme, parfums, etc...), la faculté de *voir, entendre, sentir* à distance ce que les autres personnes ne peuvent sentir. Ils sont différents de ceux que j'étudierai plus loin sous le nom de lucides intellectuels, chez qui la lucidité se manifeste sous forme d'intuition. Il y a donc autant de formes de lucidités sensorielle que d'organes sensoriels. Il y a six sens : vue, toucher, ouïe, odorat, goût et sens interne ; il y a donc six classes de lucidité sensorielle.

1° et 2° *Lucidité par le Toucher et le Sens interne.* — La lucidité par le toucher est une des plus fréquentes, c'est aussi une de celles qu'on peut considérer comme la plus vulgaire. Au contact d'un objet porté par une personne, au contact de la personne elle-même, le sujet *sent* s'il a affaire à un monsieur, à une dame, etc..., et peut le décrire quoi qu'il n'en ait pas *une vision à proprement parler*. C'est ainsi qu'il serait incapable de reconnaître la personne qu'il a sentie, si celle-ci se présentait devant lui.

Cette forme de lucidité existe presque toujours en même temps que la lucidité par le *sens interne*. Je rappelle que le sens interne est ce sens encore mal connu et mal défini qui nous permet de percevoir des sensations telles que celle de faim, de soif, de douleur dans un organe, etc... Le sujet qui a ces deux formes de lucidité peut décrire un individu à distance et se rendre compte de son état physique en *éprouvant sur lui-même* et à l'endroit correspondant, les maladies dont le patient est atteint. Quelques exemples permettront de mieux comprendre : Je

remets à Mme Kintzler une mèche de cheveux contenue dans une enveloppe, cette enveloppe m'est envoyée fermée de Nancy ; j'ignore absolument à qui elle appartient. Le sujet me décrit : femme, une cinquantaine d'années, grande et mince, cheveux grisonnants, éprouve une douleur assez violente au creux de l'estomac, elle est sujette à des maux de tête fréquents, car ma tête me fait bien mal. La même : M. le marquis de Grollier lui remet une enveloppe contenant des cheveux ; elle décrit : dame, grande, mince, brune avec des yeux noirs, elle souffre de l'estomac, etc... M. de Grollier confirme ces dires.

Il serait fastidieux de multiplier ces exemples ; je crois cependant devoir en citer encore un, à cause de son originalité. Un témoin de mes expériences était porteur d'une pièce dentaire artificielle qu'on venait de lui placer et qui le gênait beaucoup pour articuler, aussi n'avait-il encore prononcé, ce soir-là, aucune parole. Je dis au sujet, après l'avoir mis en rapport avec la personne : sentez de quelle manière cause le témoin, et le sujet dit : « Mais ce monsieur a une peine horrible pour causer ». J'ajoute : « Si ce monsieur a de la peine pour causer, quelles sont les syllabes qui le gênent le plus ». Je lui fais citer les divers prénoms à haute voix et le sujet dit ne pas pouvoir prononcer les j, les s, les t, les d, les z ; ces lettres étaient exactement celles que le monsieur en question ne pouvait prononcer. Le sujet n'avait pas vu la cause gênante, il avait *sent*i ce qu'éprouvait le patient.

5° *Lucidité par l'Olfaction*. — Cette forme est très rare ; je ne l'ai trouvée que deux fois, encore était-elle associée aux deux formes précédentes. Je remets à Berthe un morceau d'étoffe ayant appartenu à quelqu'un, et je la prie de me décrire celui qui l'a porté ; elle place l'étoffe et respire pour *sentir*, disant que « cela l'aide » ; elle dit : « C'est un enfant et je crois qu'il vient de mourir ». Le fait est exact ; je lui demande comment elle s'est rendu compte du fait, elle répond : « par l'odeur, ça sent la mort ».

Sarah Brise à qui je remets un papier de la Faculté de Médecine qui me convoque à un examen de chirurgie, dit immédiatement, sans voir l'entête de la lettre : « Oh, que ça sent mauvais, c'est l'odeur de cadavre, ça me fait mal au cœur, je vous en prie, reprenez votre papier ».

4° *Lucidité par la Vue*. — C'est la *clairvoyance* à proprement parler. Elle se manifeste soit sous forme d'*images fixes*, soit sous forme d'*images se succédant rapidement*. Cette der-

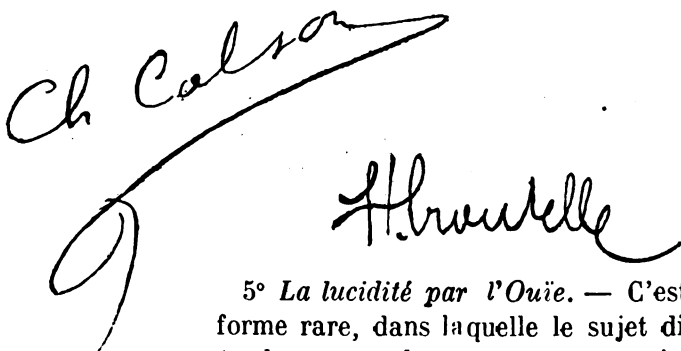
nière est la forme que M. Duchatel a dénommée si bien, forme cinématographique. Entre ces deux, existe une *forme mixte*.

a) *Lucidité visuelle à images fixes*. — La lucidité visuelle à images fixes, est la plus commune des formes visuelles, elle consiste à voir la personne ou l'objet, à la façon d'un *tableau*, d'un *paysage*. Mme Kintzler, à qui on vient de remettre une lettre, me dit : « Je vois un ciel pur, un beau soleil, des palmiers, un lac, de belles maisons, ce doit être le midi de la France », (il s'agit en effet d'une personne qui est dans le midi de la France, mais ce que le sujet a pris pour un lac est la mer). La même me décrit la séance de M. de Sarak, où nous devons le dévoiler : « Très jolie salle, de grandes colonnes, des peintures au plafond, une grande estrade, l'opérateur, vêtu d'une robe chamarrée d'or ». Et elle ajoute : « C'est du truc et vous le découvrez ». Je crois inutile de multiplier les exemples.

b) *Lucidité visuelle à images mobiles*, (lucidité cinématographique de Duchatel). — Dans cette forme, les images peuvent se dérouler lentement, permettant au sujet de saisir tous les détails d'une scène présente ou passée, ou se dérouler très vite, ce qui ne lui permet de saisir que quelques phases de l'évènement. Je remets à Mme Kintzler un papier concernant mon frère Henri, elle dit : « Tiens, quelque chose arrive pour lui aujourd'hui, c'est comme des meubles, je vois une voiture, avec un cheval, la voiture s'arrête, deux hommes descendent, ils déchargent des malles, je vois quatre ou cinq grandes caisses », (l'après-midi même, mon frère recevait une voiture, avec des caisses contenant non pas des meubles, mais des livres).

c) *Lucidité visuelle à forme mixte dite de lecture sans le secours des yeux*. — Entre les deux formes précédentes : lucidité à images fixes et lucidité cinématographique, je crois devoir classer une forme mixte, la forme dite de lecture sans le secours des yeux. Quand on donne un mot ou une phrase à lire à un sujet doué de cette lucidité, le mot apparaît comme *tournant* devant ses yeux et *s'arrêtant* par moments ; c'est au moment où ce mot s'arrête que le lucide peut le lire. Je donne à Mme Kintzler un papier plié en quatre dans lequel quelqu'un a écrit deux lignes et demie et signé ; le sujet dit : « Ça tourne, je ne vois pas, ah, ça s'arrête, je vois deux lignes et demie d'écriture et une signature à cinq lettres, elle est légèrement ascendante, elle commence par un c, il y a un h dans le milieu, elle est soulignée par un paragraphe en yatagan », (le mot se compose, non pas de cinq lettres, mais de six, la dernière d'ailleurs est

mal formée ; la lettre du milieu n'est pas h, mais l). Je lui donne une autre lettre, fermée, en lui disant toujours « voyez la signature » ; elle dit : « Signature horizontale, dix lettres, la première est un m ; à la fin, il y a deux l qui se suivent, je vois un t dans le milieu et le paragraphe serait enveloppant s'il était plus long » (la seule erreur est qu'elle a pris pour un m l'h du début, d'ailleurs la confusion est facile à faire, voir figures).



5° *La lucidité par l'Ouïe.* — C'est une forme rare, dans laquelle le sujet dit entendre causer la personne sur qui on le questionne. Mme Kintzler, à qui je remets une lettre d'un monsieur, me dit : « ça doit être un artiste, il articule bien, sa voix est claire, mais pas très forte », ce qui est vrai.

## II. — La Lucidité intuitive

Les lucides intuitifs ont la curieuse propriété de répondre à la question qu'on leur pose, sans savoir d'où leur vient la réponse, celle-ci leur « tombe dans l'esprit » comme ils disent. Mme L..., à qui je donne un lettre fermée, me répond : « c'est une dame, jeune, de taille moyenne, plutôt forte, brune, figure ronde, yeux bleus, tiens ! c'est elle qui a posé les rideaux ici » (exact). Je lui demande « comment avez vous vu cela », et le sujet de répondre : « Je n'en sais rien, ça m'est tombé à l'esprit ».

Il y aurait lieu de causer d'une autre forme moins bien connue de lucidité : c'est la lucidité dans le dédoublement, sur laquelle je reviendrai un jour.

J'ai exposé mes conceptions de la lucidité, je vais les comparer avec celles de M. Duchatel. Celui-ci reconnaît deux classes de psychomètres : les *psychomètres matériels* et les *psychomètres intellectuels*. Les psychomètres matériels correspondent à ceux que j'ai appelé les lucides sensoriels, et je dois dire que je préfère cette dernière dénomination ; elle a l'avantage d'in-

diquer que c'est par les organes des sens que se fait cette lucidité, tandis que le terme psychomètre matériel ne signifie pas grand chose, ou alors je ne le comprends pas.

La seconde classe de M. Duchatel (psychomètres intellectuels) correspond à peu près à mes lucides intuitifs. Je voudrais encore, avant de terminer cet article très synthétique, dissiper certaines erreurs que commettent même des gens qui ont étudié la lucidité : beaucoup s'imaginent que cette qualité supranormale ne s'observe qu'en somnambulisme, état du sommeil provoqué, comparable en bien des points au sommeil naturel, et s'accompagnant d'oubli au réveil. C'est une grave erreur : toute cause capable d'amener un hyperfonctionnement des cellules cérébrales, est susceptible de provoquer la lucidité. Bien entendu, le somnambulisme magnétique représente un des états ou cette excitation est des plus favorables à l'apparition du phénomène, mais bien d'autres causes sont susceptibles de produire le même effet : on a pu constater les phénomènes de divination chez des gens atteints d'aliénation mentale, dans certaines formes caractérisées par de l'excitation (manie, délire morphinique, éthéromanie, délire alcoolique, etc...), dans ces cas l'excitation cérébrale peut être telle qu'elle peut provoquer d'extraordinaires rappels du souvenir et même des phénomènes que le rappel du souvenir n'explique pas. L'excitation produite par les parfums est encore capable de provoquer des phénomènes analogues ; enfin, la simple concentration d'esprit peut, chez certains sujets appelés lucides, à l'état de veille, suffire à provoquer l'excitation cérébrale nécessaire à leur voyance.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Anville'. The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.



# Recherche de l'Idée génératrice d'une Névrose

dans le Somnambulisme magnétique

par Emile MAGNIN

Professeur à l'Ecole pratique de Magnétisme

La Psychothérapie reconnaît que dans la plupart des cas l'origine d'une maladie réside en une idée.

Elle sait qu'aussi longtemps que cette idée règnera, soit dans le conscient, soit dans l'inconscient, les symptômes ne sauraient disparaître.

Elle consiste donc à détruire cette idée, non pas par un ordre comme dans les procédés de l'hypnotisme, mais par une réflexion logique, par un travail rationnel de l'esprit.

Lorsque cette idée est connue du malade, ce travail est relativement aisé, et presque toujours suivi de succès, il devient au contraire des plus ardues et souvent infructueux lorsque le malade ignore ou croit ignorer cette idée.

Le plus souvent, l'idée génératrice d'une névrose est complexe ; c'est tantôt, toute une époque de soucis d'argent ou d'anxiété à propos d'un malade, tantôt une simple surprise, une émotion, ou encore une frayeur ou un rêve.

Dans ces cas, le malade a généralement connaissance de l'idée néfaste et le médecin, doué de tact et de patience, saura en quelques conversations, s'emparer de tous les fils de l'écheveau pour le débrouiller.

Mais il existe d'autres cas, où l'origine d'une maladie ne réside pas dans un fait, mais bien dans une simple phrase, voire même dans un seul mot perçu, la plupart du temps inconsciemment, mais toujours dans un moment d'émotivité spéciale.

Cette émotivité a rendu le terrain éminemment favorable à l'autosuggestion et la petite graine ne risque pas de rester stérile ; elle reste des mois, des années entières en incubation, mais à l'échéance, ou sous certaines associations de pensées, elle germe et s'épanouit, hélas ! dans une trop belle floraison.

Ces origines-là, les malades les ignorent ou croient les ignorer, et forcément la psychothérapie reste impuissante ; il ne suffit en effet pas de sermonner plus ou moins adroitement un malade pour le ramener à une vue exacte de ses maux, il ne suffit pas de donner naissance à une conviction aveugle... non ! il faut que cette conviction soit basée sur des arguments solides et véridiques, et pour cela, il faut connaître la source et la tarir.

Dans ces cas, réfractaires à la psychothérapie, mon expérience paraît me prouver que le somnambulisme magnétique peut être un auxiliaire précieux.

J'insiste sur le mot « somnambulisme magnétique », c'est-à-dire obtenu par les procédés des anciens magnétiseurs, en un mot par l'action des forces inconnues, qui paraissent irradier de la main de l'homme, et aidé de quelques suggestions impossibles à éviter. En aucun cas, ce somnambulisme ne peut être confondu avec le somnambulisme provoqué par les moyens souvent brutaux et illogiques de l'hypnotisme.

Les premiers procédés, ceux du magnétisme, semblent agir sur le centre psychique supérieur, ils permettent à la conscience normale de s'enrichir de strates de la subconscience, ils renforcent ainsi la volonté, la mémoire, l'intelligence.

Les procédés hypnotiques au contraire, s'adressent au cervelet, qui est l'organe de l'automatisme, et en développant ce dernier, ils diminuent le libre arbitre, la mémoire, l'intelligence et contribuent ainsi à la déchéance du sujet.

En deux mots, les procédés magnétiques provoquent un agrandissement de la personnalité, tandis que les procédés hypnotiques aboutissent à une réduction de cette même personnalité.

J'ajouterai qu'il me paraît en outre, que par les procédés de magnétisation, le malade semble entrer en rapport avec son médecin, alors qu'il semble mort au monde extérieur ; il plonge pour ainsi dire dans l'âme de celui qui lui donne des soins, il se rend compte des mobiles qui le font agir et selon que son jugement est favorable ou non, il révèle les strates les plus profondes de sa subconscience.

Deleuze n'a-t-il pas écrit : « Si le malade montre à son magnétiseur dans l'état somnambulique plus de confiance qu'il ne l'aurait fait à l'état de veille, c'est parce que sa pénétration lui donne la certitude que cette confiance est bien placée. »

C'est cette confiance, basée sur un jugement subconscient, qui donne naissance à la sympathie, qui règne généralement entre le malade et son magnétiseur, sympathie touchante que la science officielle a voulu ridiculiser et dont elle a sûrement exagéré les dangers. Le praticien habile saura tirer parti de cette confiance dans l'intérêt de son malade et il arrivera sans difficulté à faire révéler par son malade tout ce qu'il a intérêt à connaître pour pouvoir lutter avec lui contre l'invasion de la névrose.

Il m'est en tous cas, permis d'affirmer que dans un grand nombre de cas, il m'a été possible, en interrogeant le malade dans le somnambulisme magnétique, non seulement de découvrir les circonstances qui ont coopéré au développement de la

névrose, mais aussi de mettre à nu la phrase, voire même le mot qui, prononcés des années auparavant, et enfouis jusqu'à ce jour dans le subconscient, étaient la véritable origine de la maladie.

Deux observations typiques, prises dans un grand nombre, mettront mieux en lumière la valeur de ce procédé, sur lequel je crois devoir attirer l'attention des chercheurs.

Madame P..., âgée de 49 ans, est persuadée depuis deux ans qu'elle est atteinte d'une maladie de cœur très grave. Elle est congestionnée, toujours essouffée, elle a de grandes difficultés à respirer et est fréquemment atteinte de palpitations. Trois médecins l'ont soignée ; aucun d'entre eux n'a reconnu d'affection cardiaque et ils l'ont traitée par les bromures.

A l'examen, il est manifeste que tous les symptômes de maladie du cœur connus de la patiente existent, alors que ceux qu'elle ignore sont absents. J'en augure une origine psychique. Un interrogatoire très serré ne m'apprend rien. J'endors la malade et à la quatrième séance, elle arrive au somnambulisme magnétique. Elle m'apprend aussitôt que quelques jours après la naissance de son premier enfant, — elle avait alors 19 ans, — elle avait eu une grande frayeur causée par la chute d'une lampe près de son lit ; l'émotion qui s'ensuivit provoqua quelques suffocations et des crises de pleurs. Son médecin, après un sérieux examen du cœur, l'avait rassurée et lui avait certifié que cet incident n'aurait aucune suite, mais à mi-voix, il avait déclaré à sa mère « qu'à l'âge critique, elle devrait prendre des précautions pour éviter une affection cardiaque. »

J'en savais assez, et je réveillai la malade.

Il est de toute évidence que la jeune mère, dans un état d'émotivité si favorable à l'auto-suggestion, avait enfoui dans son subconscient cet imprudent pronostic, qui, après une incubation de près de 30 années, vint parfaitement à échéance à l'époque indiquée.

Il est à peine permis de douter que, à la suite de quelques années d'anxiété constante, le cœur n'ait été surmené au point d'être malade. Il m'a suffi d'éclairer la patiente sur l'origine de ses symptômes inquiétants, et la lui faire oublier par une saine rééducation, pour détruire en quelques semaines tous les troubles constatés auparavant.

Un autre cas plus grave et plus instructif est le suivant :

Un mari m'amène sa femme qui se lave les mains jusqu'à 200 fois par jour, parce qu'elle les voit souillées de sang « A part cela, me dit-il, elle est parfaitement sensée, la meilleure épouse et un modèle de mère ». Agée de 22 ans, elle est d'une nature anémique et névropathique ; elle a suivi des traitements tri-bromurés et des douches, mais sans résultat ; le mal ne fait

qu'empirer. Venue à contre-cœur chez moi, j'ai grand'peine à obtenir des détails sur sa vie, et une indication quelconque sur l'origine possible de cette névrose ; le mari ne peut pas non plus me renseigner. Je l'endors, et à la deuxième séance, elle tombe en somnambulisme magnétique ; à peine lui ai-je posé la question qu'elle me révèle la cause de ses hallucinations et de ses phobies. « Mon père, me confie-t-elle, est mort poitrinaire — à l'état de veille, elle eût dit « tuberculeux » — lorsque j'étais encore toute petite, et j'entends encore le médecin qui le soignait, dire à ma mère sur un ton bourru : « Vous savez, chacune de ces taches de sang que vous voyez sur ce mouchoir, sur ce drap, c'est la mort de vos enfants ».

Là encore, une parole imprudente en présence d'enfants, avait subi une incubation de près de 15 ans ; elle avait bénéficié, pour éclore, d'un état d'anémie et de fatigue, consécutif au premier accouchement.

Quelques semaines de rééducation avec suggestions appropriées pour détruire l'idée mère ont suffi pour couper court à ces symptômes des plus graves et rétablir complètement la santé de cette femme, qui sans l'intervention du somnambulisme, courait carrément à la folie.

Il me paraît important que dans tous les cas de maladies nerveuses, réfractaires à la psychothérapie, on prenne la peine de rechercher l'idée génératrice au moyen du somnambulisme, qui, provoqué par les procédés magnétiques, ne peut nuire en aucune façon à la santé physique ou morale du patient.



¶            ¶            ¶  
 L'abondance des matières nous oblige à reporter  
 à notre prochain Numéro

• • La suite de notre article sur • •

**Les Pérégrinations du "Docteur Sarak"**  
 et notre  
**Revue des Livres**

¶            ¶            ¶  
**TRÈS PROCHAINEMENT**

— Nous publierons une Etude très étendue de —  
 • • Charles LANCELIN • •  
 sur "LA VIE POSTHUME"

## Le Double de l'Homme

• • • • • dans l'ancienne Égypte

Par André GODIN, Avocat

**Extrait de la conférence faite à la  
Société des Sciences anciennes,  
le 19 décembre. • • • • •**

Cherchons, à l'aide de quelques hiéroglyphes, à savoir quelles furent les notions psychologiques des égyptiens, nous prendrons ce mot de psychologie dans son sens scientifique le plus large, savoir l'étude de la composition des principes moraux et intellectuels de l'homme.

Commençons par le plus facile et le plus connu.

Le premier élément qui se présente à nous, parmi les composantes de la personnalité humaine chez les Egyptiens est le double, appelé en égyptien *Ka* et qui s'écrit par l'hiéroglyphe de deux bras levés les mains tendues vers le ciel.



BAS-RELIEF RELATIF A LA NAISSANCE D'AMÉNOPHIS III (1)

On sait que le double est cette partie de l'être qui subsiste après la mort à condition que le corps matériel subsiste également ou que certaines formules aient été prononcées pour doter ce double d'un corps matériel qui lui serve en quelque sorte de substance.

Il faut bien faire attention que ce nom de double, que nous donnons au mot égyptien *Ka*, ne correspond nullement à l'origine étymologique du mot égyptien *Ka*. Jamais, en égyptien, la racine *Ka* n'a été liée à des idées de chose double.

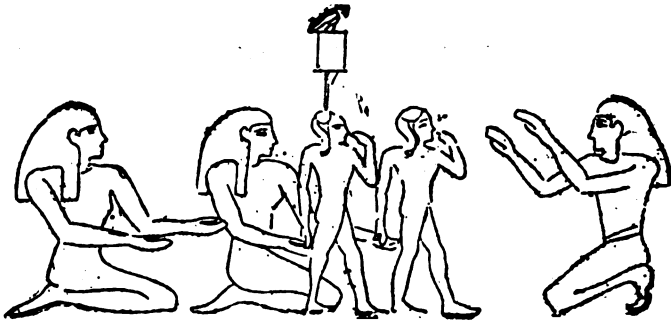
Ce nom de double que nous donnons au *Ka* n'est donc pas une équivalence rigoureuse et dans la suite de cette étude, je préférerai me servir du mot *Ka* que du mot double.

Le *Ka* est donc une forme immatérielle ou plutôt impondérable et intangible de l'être. Vous savez que toutes les pein-

(1) Les figures intercalées dans le texte ont été extraites d'un travail de Gayet paru dans la *Revue* en 1903.

tures des tombeaux, que tous les vases remplis de nourriture ont pour but de donner la vie au *Ka*, de le retenir dans la tombe. L'embaumement du corps lui-même n'était fait que pour permettre à celui-ci de trouver un point d'appui matériel. Aussi les ensevelisseurs ont-ils pris grand soin de cacher la momie, de la mettre en sûreté contre les voleurs de tombes. Pour cela, de faux puits ont été faits, des sarcophages vides, une foule de moyens employés pour dérouter les chercheurs et permettre à la momie de subsister en paix. Bien mieux, pour parer à l'inconvénient d'un vol du corps toujours possible ou d'un saccagement des bandelettes, des statues ou statuettes, figurines à images étaient disposées un peu partout avec des formules magiques permettant au double de pouvoir venir s'y loger si son corps était détruit et d'y continuer sa vie de double en s'appuyant sur ce nouveau corps artificiel.

En outre, le *Ka* n'est pas seulement la forme de l'être physique, mais encore la forme de l'être moral. Les textes nous disent que le *Ka* aime, donc il est un être moral, affectif, et il



BAS-RELIEF RELATIF A LA NAISSANCE D'AMÉNOPHIS III  
LE DOUBLE EST SURMONTÉ DE L'ÉPERVIER

aime les choses que l'homme a aimées vivant. Il revient volontiers vers ceux de sa famille, vers les choses qu'il a touchées, dont il s'est servi communément. Les hommes ne sont pas seuls à posséder un *Ka*, les animaux aussi en possèdent, les villes, provinces, nations possèdent leur *Ka*. Le nom des *Ka* de toutes les villes a été catalogué.

Ces caractéristiques nous définissent le *Ka* comme étant l'équivalent de ce que le peuple des campagnes appelle un revenant, ce que les traducteurs de l'Iliade au 17<sup>e</sup> siècle appelaient une ombre et ce que nous pourrions encore exprimer par le mot fantôme.

Analysons les éléments de connaissance que nous avons sur le *Ka* :

1<sup>o</sup> Le *Ka* est la forme visible, mais impondérable, non tangible de l'être.

2° Le *Ka*, placé dans le corps physique pendant la vie terrestre, en est brusquement séparé par la mort.

3° Le *Ka*, ainsi séparé du corps, est en danger de dissolution si on ne lui permet pas, à l'aide de certaines formules magiques, de s'appuyer sur son corps ou sur une image de son corps.

4° La dissolution possible de ce *Ka* est considérée comme une chose mauvaise et pour le *Ka* et pour les vivants, ce qui détermine la nécessité de la cérémonie des funérailles.

Ce point étant posé, étudions de plus près comment s'expliquent hiéroglyphiquement les manières d'être et les propriétés de ce *Ka*, ce qui nous donnera la clef des idées égyptiennes à ce sujet.

Le mot *Ka*, avons-nous dit, s'exprime par les deux bras levés vers le ciel, les mains ouvertes. Ces deux bras sont, sans aucun doute, détachés d'un personnage qui tenait les bras de cette manière et que nous rencontrons souvent dans les images sacrées et aussi dans les textes.



BAS-RELIEF RELATIF A LA NAISSANCE D'AMÉNOPHIS III  
L'ENFANT ET SON DOUBLE PRÉSENTÉS A AMON

Dans quel but peut-on lever les bras : Ou bien pour recevoir quelque chose qui vient d'en haut, ou bien pour élever quelque chose. Dans des peintures trouvées à Telle El Amarnu, des dignitaires du palais sont représentés recevant du roi Aménophis IV certains colliers, bracelets et décorations honorifiques. Le roi est monté sur une petite estrade et se penche vers les dignitaires qui tendent vers lui rituellement les bras dans le geste sus indiqué pour recevoir les présents. Il y a dans ce geste, un hiéroglyphisme de réceptivité.

D'autre part, le mot *Ka* écrit avec le déterminatif de l'escalier

signifie lieu élevé et toutes les nuances d'idées se rattachant à l'idée d'élévation.

Entre les deux sens extrêmes du mot, s'en trouve un troisième qui, comme nous allons le démontrer, participe des deux et se réfère directement au double tel que nous l'avons défini tout à l'heure. Ce troisième sens du mot *Ka* est forme ou manière d'être. Le double est en effet, comme nous l'avons vu, la forme ou manière d'être persistante de l'individu. Or, la forme de l'individu résultait, dans les idées anciennes, de la combinaison de deux groupes de forces, les forces venant de haut en bas et les forces s'élevant de bas en haut, ces forces contraires en se combinant créaient la forme. Par son geste des bras élevés vers le ciel et présentant ainsi la coupe d'un vase ouvert par le haut, l'égyptien disait assez qu'il s'ouvrait largement aux influx supérieurs, mais que, en même temps, tout ce qu'il avait reçu, il était prêt à le rendre au ciel dans sa renaissance. Considérez la vignette du chap. 105 du Livre des morts : voici le mort en prière, devant une table d'offrande,



BAS-RELIEF RELATIF A LA NAISSANCE D'AMÉNOPHIS III  
L'ENFANT ET LE DOUBLE ALLAITÉS PAR HATHOR-SAT

en forme du hiéroglyphe *Ka* (bras levés). Dix pains de diverses formes sont disposés sur un plateau tandis qu'une pluie serrée de douze lignes d'eau tombent sur l'offrande. N'est-ce pas là l'illustration saisissante de l'exaltation de ce double sous la pluie des fluides divins. Réception des fluides, élévation de l'être, combinaison de deux courants, destinée de la forme de l'être, tel est le sens de ce hiéroglyphe *Ka*.

Les prêtres d'Héliopolis avaient l'habitude d'assimiler le *Ka* avec le dieu Kekoni. Or, qu'est-ce que le dieu Kekoni : c'est l'ombre qui précède le jour.

Cette assimilation est tout à fait en concordance avec un texte du livre intitulé *Shat am tuat* (Livre de ce qu'il y a dans la région mystérieuse). Ce livre raconte ce qui se passe dans les régions inférieures durant les douze heures de nuit, il donne le nom de tous les génies qui les hantent, et heure par heure, les péripéties de la vie du soleil dans ce centre de l'invisible.



Or la douzième heure de nuit qui a pour titre « Heure de voir la beauté de *Ka* », c'est-à-dire l'apothéose du soleil vainqueur des ombres, est justement en très étroite corrélation avec le *Ka*, autrement dit Kékoni. La vignette de la douzième heure de nuit représente le dieu *Ka* sous la forme d'un scarabée qui signifie transformation ou devenir. Le dieu est monté dans un bateau que remorque douze hommes et douze femmes et toute la scène se passe à travers le corps d'un serpent qui est le double de la vie des dieux. Ayant fini sa course à travers le corps du serpent, le dieu sort par sa bouche et arrive dans une cité de lumière appelée Khepert Kekoni (c'est-à-dire : elles sont transformées les ombres).

Que signifie cette scène, elle porte elle-même son explication : le dieu *Ka* c'est l'être qui, pour passer du néant de la nuit à l'affirmation de la lumière doit passer par la *forme*. Cette forme nécessaire c'est le grand serpent, parce que c'est dans la forme et dans les sinuosités de la forme que se révèle la vie des dieux, ou si vous préférez des forces agissantes. *Ka*



BAS-RELIEF RELATIF A LA NAISSANCE D'AMÉNOPHIS III  
EN BAS, AU CENTRE, DEUX PERSONNAGES DÉCRIVANT LE GESTE DU KA

l'être, est ici représenté sous la forme du scarabée, symbole de transformation. Enfin ces différentes formes ayant été revêtues, l'être se dégage de l'ombre qui lui cachait la lumière.

Tout ce que nous avons dit du *Ka*, jusqu'à présent, semble indiquer qu'il y ait en lui un certain principe d'inertie et de confiance en la fatalité. Le *Ka*, en effet, subsiste après la mort, il est la forme de notre être moral et physique, mais cette forme se perpétue telle que notre vie consciente l'a déterminée : Il semble qu'après la rupture de la mort, nos habitudes de pensée et d'affection continuent dans le sens indiqué par notre vie consciente.


Un texte de la cinquième dynastie montre que l'homme ordinaire est emprisonné dans son *Ka*, mais que l'homme audacieux, qui vainc les dieux domine le *Ka* et le maîtrise. Enfin pour terminer cette énumération de documents forcément un peu confus que j'ai pu rassembler sur le *Ka*, je vous rappellerai que si les hommes en général ne possèdent qu'un seul dou-

ble, les dieux peuvent en posséder plusieurs : le dieu Ka en possède 14.

Un fait très important est à remarquer : c'est que, après la mort, après l'embaumement, le double du mort n'est pas enchaîné à son corps, il peut y résider, comme dans une demeure familière, et ne s'en éloigne jamais beaucoup, mais il peut aussi sortir en plein jour en revêtant toutes les formes qu'il aime, disent les textes. Ainsi le double, après la mort, devient une personnalité libre liée à sa famille et à son corps par des liens d'affection librement consentis et qu'il peut toujours rompre.

C'est la plus ancienne croyance de l'Égypte, la plus touchante et la plus vraie. La maison abandonnée, que devient le double ? Il languit, il rôde d'abord autour de son corps, à la recherche des siens et aussi de la nourriture, échange vital nécessaire qui le rattache à la vie du monde : la table n'est plus dressée, il ne peut plus se réjouir en contemplant les vivants, ni suivre chez ceux qui lui succèdent la continuation de son œuvre.

Et voilà pourquoi, depuis les temps les plus reculés, le clergé égyptien a maintenu le ritualisme du double : pour maintenir la famille, pour maintenir la société et maintenir l'harmonie entre les individualités vivantes et celles des morts.



## INFORMATIONS

### Les Morts

Nous avons à regretter la mort de M. Pradié, magnétiseur spirite, très connu à Paris.

### Décorations

M. Bernheim, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Nancy, qui a fait de si remarquables travaux sur la Suggestion, vient d'être nommé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

### Conférences

5 janvier. — GASTON DURVILLE : **La Lucidité dans le Somnambulisme et ses états analogues**; mes dernières observations, expériences avec Mme Kintzler (Société Magnétique de France, 23, rue Saint-Merri, à 9 heures).

19 janvier. — HECTOR DURVILLE. — **Démonstration expérimentale des Lois physiques du Magnétisme humain**, leur application à l'art de guérir (Société Magnétique de France).

26 janvier. — D<sup>r</sup> PAPUS. — **L'Islam et son Ésotérisme** (Sociétés savantes, 8, rue Danton, 9 h., entrée : 1 fr. et 50 cent.)

30 janvier. — ANDRÉ GODIN. — **Les Conceptions psychiques des Égyptiens**, d'après l'étude de quelques hiéroglyphes (Société des Sciences anciennes. Palais du Trocadéro, 9 h.).

# Expérimentation Magnétique et Hypnotique

Comment on doit développer les Sujets (*Suite*)

Par Gaston DURVILLE

(Voir les nos de novembre et décembre)

Dans le numéro de décembre, j'ai montré comment l'expérimentateur qui recherche les phénomènes hypno-magnétiques doit s'y prendre pour reconnaître les personnes susceptibles de devenir de bons sujets.

Avant d'entrer dans le détail de la technique opératoire, je crois devoir exposer les accidents qui peuvent survenir au cours de l'expérimentation.

Il est une chose capitale à retenir : les accidents sérieux ne surviennent qu'à la suite de manœuvres brutales ou maladroites.

**Accidents causés chez les sujets par manœuvres brutales : Fascination, Tournoiement, Pression brusque sur les yeux et Suggestion brutale. La Névrose hypnotique.**

Tout procédé brutal doit être abandonné : 1° parce que la brutalité est *dangereuse* ; 2° parce qu'un sujet qui sent qu'on veut le contraindre *résiste*.

Les pratiques brutales qui ne peuvent être que des pratiques hypnotiques, sont : la fascination, le tournoiement, la pression brusque sur les globes oculaires, enfin les suggestions violemment imposées.

La *fascination* se propose de paralyser les fonctions cérébrales en agissant sur les yeux du sujet. Un objet brillant, le miroir rotatif, ou la fixation des yeux, sont les moyens fascinants les plus employés. Leur usage, une seule fois, ne cause d'ordinaire chez le patient qu'une lourdeur de tête avec malaise général qui se dissipe bientôt. Mais répétés très souvent, ces procédés peuvent troubler très profondément les fonctions du système nerveux au point de faire apparaître ce que Ladame de Genève a appelé la « névrose hypnotique ». J'ai connu un individu qui avait servi pendant plusieurs mois à des expériences de fascination ; celles-ci l'avaient névrosé au point que le malheureux ne pouvait plus sortir le soir, car les lumières, les lanternes des voitures, etc., l'attiraient, et il avait toutes les peines du monde à ne pas s'endormir. Chez certains sujets particulièrement

rement sensibles, surtout chez les hystériques, la répétition des expériences n'est même pas indispensable pour provoquer les accidents nerveux de ce genre : un de mes sujets, J..., me servait à des expériences de vision somnambulique. Un officier de marine, M. S..., désirait essayer avec elle la possibilité de la suggestion mentale. Il se plaça devant elle, la fixa dans les yeux en disant : Mademoiselle, je pense à quelque chose, dites-moi à quoi. Pendant ce temps j'étais distrait et n'avait pas remarqué comment opérait M. S... ; tout à coup, J... pousse un cri et tombe à la renverse, sans connaissance. Nous réveillons le sujet qui, terrorisé, s'écrie : « Oh, que c'est laid, cela me fait peur ! je vous en prie, retirez-moi cette vision des yeux ». Le sujet expliqua qu'il venait de voir la figure de M. S..., « mais en beaucoup plus laid ». (M. S... avait pensé à une tête de singe). L'impression avait été si profonde, que, malgré tout raisonnement, malgré toute suggestion, le visage horrible resta devant les yeux de J... pendant toute la soirée, pendant toute la nuit, ce qui empêcha celle-ci de dormir et continua à lui faire peur, et toute la journée du lendemain. Ce n'est que le soir suivant qu'un nouveau somnambulisme me permit de dissiper, à peu près complètement, l'image hallucinatoire.

Le Dr Mesnet, dans son ouvrage : *Somnambulisme provoqué et fascination*, rapporte même un cas de mort survenu, non pas au cours d'une fascination par le regard, mais par la lanterne d'un chemin de fer. « Appelé un jour précipitamment, dit-il, près de M. X..., chef de gare, qui venait d'être victime d'un horrible accident, j'arrivai près de lui, en même temps que deux autres de mes confrères, M. X... venait d'être surpris et roulé par le tender d'une locomotive en manœuvre dans la gare. La roue avait broyé le bras gauche, près de l'épaule, écrasé le bassin et la hanche... Le malheureux qui avait retrouvé toute la lucidité de son esprit, expira sous nos yeux au bout d'une demi-heure environ ...disant : « Mais, mon Dieu, comment cela s'est-il fait, qu'est-ce qui est donc arrivé ? je suis allé à mon service sur la ligne, et me voilà broyé sans avoir rien vu, ni entendu... » Voici ce qu'apprit l'enquête : M. X... se promenait avec son sous-chef dans une entre-voie au moment où la locomotive d'un train venait d'arriver exécutant une manœuvre... Le chef de gare, qui à ce moment se trouvait seul sur la voie... entendant la locomotive siffler, tourna les regards vers elle, et brusquement s'immobilisa, le regard fixe, la tête portée en avant, dans l'attitude de la contemplation... De conscient, devenu incons-

cient, il a passé à l'état de fascination sous le coup d'une impression visuelle. Dépossédé ainsi de lui-même, les sens fermés à toutes les impressions du dehors, l'œil fixe sur la locomotive qui le captive et le charme, il n'entend pas le sifflet, il n'entend pas les appels et les cris des employés de la gare qui voient le danger. Il n'y a qu'un pas à faire pour éviter la mort, mais impassible et fasciné, il succombe sous le poids de la locomotive qui le bouscule et l'écrase ».

D'ailleurs les fascinateurs professionnels ont tous causé des accidents plus ou moins graves qui ont amené l'interdiction de leurs pratiques dans divers pays ; qu'il suffise de rappeler : feu Donato, Hansen, etc.

Des expériences faites à la Société Magnétique de France, il y a plusieurs années, ont montré le danger de la fascination brutale : des gallinacés, fascinés par un trait de craie tracé sur un tableau noir ont présenté à l'autopsie les preuves d'une congestion cérébrale intense.

*La pression violente sur les globes oculaires* qui doit, logiquement, agir directement sur le plexus caveux, et par lui, troubler toute la circulation veineuse cérébrale, est, lui aussi, un procédé à abandonner définitivement.

*Le tournoiement*, pratique qui consiste à faire pivoter rapidement le patient sur lui-même, de façon à suspendre son activité cérébrale en agissant sur les centres équilibrateurs (cervelet et, sans doute, canaux semi-circulaires de l'oreille) est aussi dangereux que les précédents.

Quant à la *suggestion brutale*, on sait quelques conséquences désastreuses elle peut avoir, lorsqu'elle est imposée à un sujet à l'état de veille ou en hypnose. Par exemple, tel sujet hystérique, à qui on a énergiquement affirmé que tel jour, à telle heure, un de ses membres se paralyserait, voit avec effroi la paralysie survenir à mesure que la date fatale approche. On évitera absolument d'imposer à un sujet en somnambulisme, deux suggestions diamétralement opposées, à un intervalle très rapproché ; par exemple : « nous sommes en plein été, il fait une chaleur torride, comme vous transpirez ! » (le sujet éprouve de suite le malaise qu'occasionne une grande chaleur et transpire). Si vous dites alors : « nous sommes en plein hiver, vous grelottez ! » (le sujet éprouve des frissons, et tousse). Il vient d'attraper un rhume et pourra le conserver pendant plusieurs jours. Les suggestions dans lesquelles on affirme au sujet qu'il boit des liqueurs spiritueuses (alcool, champagne, etc...), de-

vront être évitées, car l'ivresse qui survient fatalement laisse une impression de malaise très profond, avec nausées, qu'il est parfois très difficile de dissiper.

Etre doux, tel est le moyen unique qui permet de manier la suggestion sans crainte d'accidents. D'ailleurs une suggestion réussit souvent mieux si elle est donnée doucement, et rappelons-nous la définition du professeur Bechterew: « la suggestion est l'*inoculation* directe au psychique d'une personne donnée, le plus souvent par mots et par gestes, d'idées, de sentiments, à l'insu de l'attention volontaire ». Une suggestion n'est vraiment une bonne et bénigne suggestion que si elle est inoculée et non imposée. D'ailleurs n'est-ce pas une tendance bien naturelle chez l'homme, et que tous les psychologues connaissent : qu'une idée imposée évoque l'idée inverse, c'est-à-dire l'idée de résistance. L'esprit de contradiction est naturel chez l'homme sain, à plus forte raison, est-il exagéré chez les sujets et surtout chez les sujets hystériques (c'est même une des caractéristiques de leur état mental).

Parmi les accidents que causent encore les manœuvres hypnotiques brutales, il en est d'autres qui tiennent non pas au procédé employé, mais à la technique expérimentale. Certains expérimentateurs partent d'un principe : le sujet endormi ne sent rien et ne se souvient de rien. Puisqu'il ne sent rien, on peut le blesser, le pincer, le couper, qu'importe ! Et j'ai encore présent à la mémoire l'accident lamentable que signalait en novembre 1909 H. Durville à la Société Magnétique de France : Un hypnotiseur, Arthur Everton, pour bien montrer ses extraordinaires pouvoirs, avait plongé un sujet en contracture générale, avait mis les pieds de celui-ci sur une chaise, la tête sur une autre, et lui « sautait sur la poitrine », pour faire voir aux assistants la raideur et la force extraordinaire : qu'a un sujet hypnotisé. Celui-ci d'ailleurs en mourut et à l'autopsie on trouva que le malheureux avait succombé à une rupture de l'aorte. A côté d'accidents de ce genre, les blessures qu'on fait aux sujets endormis, pour montrer qu'ils sont insensibles, ne sont que bagatelle.

**Accidents moins graves : Suffocation, Constriction au larynx et à l'épigastre, Syncope. Pesanteur dans les membres, Hémianesthésie, Toux, Rires, Pleurs, Crises de nerfs.** ● ● ● ● ● ●

La douceur est donc, je ne saurais trop le répéter, une qualité indispensable à l'expérimentateur, et il faut être doux pour plu-

sieurs raisons. si vous expérimentez le magnétisme, il vous faudra savoir mettre à l'aise votre sujet, ne pas le contraindre (ce qui ne veut pas dire, ne pas le contrôler), faire de lui un ami confiant et dévoué. Si vous expérimentez l'hypnotisme, il faudra, de même, user de douceur, et, malgré la douceur des procédés employés, malgré l'habileté que vous déploierez, vous pourrez encore provoquer quelquefois des accidents, mais quels accidents ! il serait plus juste de dire quels malaises.

Au début ou avant la séance expérimentale, le sujet — surtout s'il est hystérique — peut être pris de *suffocation* et de *constriction au larynx* et à *l'épigastre*. Il n'y a pas là de quoi s'effrayer : quelques recommandations, telles que « soyez bien calme, n'ayez aucune crainte », aidées de quelques frictions descendantes sur la partie antérieure du cou et du thorax, provoqueront rapidement la détente nerveuse. Cette constriction se produit assez souvent pendant l'expérimentation, les mêmes procédés la feront cesser.

Au cours des expériences, on peut constater une perte brusque de connaissance, elle ne survient que lorsqu'on a agi maladroitement ; par exemple, vous donnez au sujet, par suggestion, l'hallucination d'un oiseau posé sur sa main et qu'il caresse ; brusquement, vous dites : « Ce que vous caressez n'est pas un oiseau, mais un serpent ou un crapaud ». D'ordinaire le sujet est terrorisé et tombe à terre comme une masse. Pour remédier à l'accident que vous auriez dû éviter, si vous aviez été prudent, et qui est toujours funeste au système nerveux du sujet, commandez l'ouverture des yeux. Cette pratique le met en catalepsie, où il n'a aucun souvenir de ce qui vient de se produire. Parfois, l'ouverture des yeux ne détermine pas la catalepsie, car le sujet est en *syncope*. On utilisera dans ce cas les procédés suivants : allongez le sujet horizontalement à terre, sans coussin sous la tête, frictionnez, au besoin claquez les joues, faites une ou plusieurs insufflations chaudes sur le cœur.

A la suite d'expériences hypnotiques un peu longues, on peut observer de la *pesanteur* dans les membres, surtout dans les inférieurs ; pour la faire disparaître, on mettra le sujet debout ; quelques frictions légères descendant de la région lombaire jusqu'aux pieds, suffiront à faire disparaître le malaise. La tête peut être lourde ; il peut y avoir une tendance aux vertiges. Il est très important de ne pas laisser partir le sujet sous cette impression ; le souffle froid, sur le front, ou si on veut, quelques passes transversales, en viendront rapidement à bout.

D'autres troubles peuvent passer inaperçus ; l'un d'eux qui peut avoir des conséquences, mais ne survient que chez l'hystérique, c'est l'*hémianesthésie* c'est-à-dire l'insensibilité d'une moitié du corps. Le sujet, une fois réveillé, il est donc prudent de s'assurer de l'égalité de la sensibilité à droite et à gauche. Citons un exemple : A la suite d'expériences, je réveille J..., elle se dit très bien et part ; elle va diner ; une heure après, elle revient très affectée : en mangeant la soupe, très chaude, elle s'est brûlée la langue sans s'en apercevoir. J'examine sa sensibilité et je trouve une hémianesthésie gauche avec disparition de la sensibilité gustative de la moitié de la langue et *hémianosmie* (abolition de l'olfaction) à gauche. J'endors à nouveau J... par des passes lentes ; la sensibilité redevient normale ; au réveil, elle reste normale.

D'autres petits accidents qu'on rencontre parfois chez les sujets très nerveux, sont : la *toux aboyante*, la *crise de rires ou de larmes*, qu'il vaut mieux ne pas chercher à arrêter lorsqu'on les a laissés se produire ; en les arrêtant brusquement, on laisserait le sujet sous une impression très pénible de malaise général et qui s'accompagnerait très fréquemment d'une *crise de nerfs* à brève échéance. Il faudra donc chercher à guider l'accident et à l'empêcher d'être trop violent, plutôt que de vouloir l'arrêter par une suggestion brusque.

Après les longues expériences de magnétisme, surtout celles dans lesquelles on a dépensé les forces du sujet (par exemple, expérience d'extériorisation de la sensibilité, de dédoublement, etc...), on observe fréquemment les phénomènes suivants, qui ne sont pas de véritables accidents, mais qu'il faut néanmoins connaître, ce sont : les *sensations de faim* et de *refroidissement*. Un sujet qui a dépensé ses forces, a besoin de les réparer ; et on sait que deux grandes causes peuvent réparer les forces humaines : l'alimentation et la chaleur ; aussi Hector Durville conseille-t-il, après toute expérimentation, de faire du feu dans la pièce si le sujet le demande, et de lui donner une légère collation. Enfin le magnétiseur sait quelle source de force il possède en lui-même d'où la conclusion : de magnétiser le sujet pour le recharger.

Le sujet qu'on a ainsi manié avec douceur et méthode, doit se sentir, après l'expérimentation, bien à l'aise : Je dois même dire que s'il est venu avec la tête lourde, avec un malaise comme les nerveux en ont si souvent, il doit s'en retourner complètement débarrassé.



# Médecine Occulte

## *D'Homéopathie et la Doctrine des Signatures*

Par le Docteur VERGNES, Médecin homéopathe.

**Y aurait-il un rapport entre la forme d'une plante ou d'une de ses parties -- ce que les anciens hermétistes appelaient la signature -- et ses vertus thérapeutiques sur l'organe auquel elle ressemble le plus ?**

Parmi les théories multiples et les doctrines qui ont eu leur heure de succès et qui n'ont jamais complètement disparu, puisqu'on en retrouve encore des traces chez les habitants des villes, et surtout des campagnes, il faut citer la Doctrine des Signatures.

Cette théorie, dont l'origine se perd dans la nuit des âges, remonterait, s'il faut en croire certains ouvrages, au centaure Chiron. Il est assez difficile de vérifier la justesse de cette assertion puisque nous n'avons à ce sujet aucun document écrit. Par contre, il est plus aisé de retrouver des traces de cette doctrine chez les auteurs dont nous possédons les ouvrages. C'est ainsi que dans Aristote, qui a écrit un ouvrage sur les plantes, on peut voir certaines allusions à la signature. Théophraste dans son histoire des plantes tient grand compte de la forme de la plante; il voit là une indication pour soigner les malades. Pline l'ancien, lui aussi, admet cette théorie. Après lui vient Discorde, Galien, Avicenne qui, çà et là, dans leurs œuvres, font allusion à la signature des plantes. Mésué, un savant arabe, est plus explicite encore que ses devanciers, il dit : « *Haec genera, colore differentia; a summi Dei providentia, homini donata ac coloribus indicata ad humores corporis purgandos videntur* ». Pour lui, on le voit, il tient surtout compte plutôt de la couleur que de la forme, ce qui, à notre avis, ne constitue que la moitié du problème.

Agrippa vient ensuite, puis Plutarque, Cicéron, qui inclinent volontiers vers cette idée. Après eux, nous ne retrouvons plus la théorie de la signature que dans Paracelse; il serait trop long de citer ici les différents passages où on voit nettement les traces de ces idées de similitude et j'ai hâte d'arriver à Porta et surtout à Crollius dont je vais vous entretenir particulièrement. Porta était un napolitain qui vivait au XVI<sup>e</sup> siècle, il a écrit un gros ouvrage intitulé : *Physiognomonia herbarum*, où il expose tout au long cette doctrine des signatures; il dit ceci : « *Herbæ per similitudinem alloquuntur medicum, suaque interiora abdita, in silentio naturæ, per signaturam manifes-*

tant ». Son œuvre, tout en étant remarquable, est néanmoins un peu confuse et a beaucoup de longueur ; elle n'est pas assez précise ; aussi est-ce pour remédier à cet état de choses que Crollius reprit cette doctrine en y ajoutant beaucoup de son crû. Son ouvrage sur les signatures se compose de plusieurs parties ; nous n'étudierons que celle qui a trait à la signature des plantes. La préface assez longue est néanmoins intéressante et mérite d'être brièvement analysée. Tout d'abord, il se plaint des botanistes de son époque, qui ne connaissent-dit-il, que la substance matérielle des plantes et qui ignorent complètement la forme interne. Ils ne voient les choses que superficiellement tandis qu'ils devraient étudier plutôt le fond. Sur ce sujet, la signature leur indiquerait les facultés dont sont douées les herbes : « De même que le mouvement et l'entendement sont manifestés par la voix, de même les herbes parlent en médecine par leur signature. C'est là un moyen employé par Dieu pour manifester sa bonté. La nature ne peut parler que par signes ; c'est à nous de la comprendre. De même que nos mœurs internes peuvent être reconnues par les signes extérieurs du corps, de même aussi l'homme peut trouver les vertus internes des plantes par leurs signes extérieurs.

« La forme, la physionomie de la plante est sa parole. elle parle ainsi à l'homme et lui fait offre de ses trésors cachés. Cette étude ne peut évidemment qu'exciter en nous l'amour de Dieu, par l'admirable contemplation de ses œuvres. Mais les hommes admirent plus les plantes étrangères que celles qui poussent sur leur sol. C'est là une erreur, car la divine bonté nous a donné des plantes qui ont plus de pouvoir envers notre température. Dans chaque région, en effet, où règne une affection pathologique quelconque, le ciel a mis à côté la plante apte à la guérir. » Ainsi dit Teste : « La douce-amère, qu'on oppose si souvent avec succès aux effets d'un séjour dans une atmosphère froide et humide, affectionne de préférence les lieux froids et humides. L'aconit, qui croît sur les montagnes, correspond aux phlegmasies franches auxquelles la vigueur de leur constitution et leur tempérament sanguin exposent particulièrement les habitants des montagnes, tandis que la noix vomique, qui est si souvent d'un heureux emploi dans les fièvres bilieuses et les dysenteries d'été, se récolte dans l'Inde, terre classique de ces sortes d'affections ».

« Seulement, ajoute Crollius, il faut prendre garde à l'application du suc de la plante et du moment de la cueillette ». Cette idée est profondément juste. Il est bien évident que la vertu dynamique d'une plante, est exaltée à un moment précis et que passé ce moment, elle décline et tend à disparaître. L'astrologie joue donc en médecine, un rôle capital. Paracelse

écrit dans un de ses ouvrages : « Celui qui ne connaît pas l'action des astres, est un bien piètre médecin ! » Nous nous rangeons volontiers à l'opinion du prince des arcanes. Il faut donc tenir grand compte de l'action planétaire, et particulièrement, comme le dit Crollius, de celle de la lune. La lune, en effet, influence directement notre système nerveux et gouverne les principales humeurs et sécrétions de notre organisme. Suivant qu'un médicament sera donné à la lune croissante ou décroissante, nous aurons un maximum ou un minimum d'action. Exemple : La silice, administrée à la nouvelle lune a une action très énergique ; Alumina développe ses vertus au moment de la pleine lune ; Dulcamara et Thuya au dernier quartier. Après ces considérations astrologiques, l'auteur nous dit : « Dieu a donné comme un truchement à chaque plante, afin que sa vertu naturelle puisse être connue et découverte ». Ce truchement ne peut être autre que la signature extérieure, vrai indice de sa bonté et de son essence.

Dans la médecine officielle actuelle, on ne tient guère compte de cette théorie surannée ; on la relègue volontiers dans le domaine des superstitions et on se contente de sourire. Seule, l'homéopathie reconnaît qu'il y a encore beaucoup à glaner dans ces enseignements du passé et elle est loin de faire fi de la signature. Il y a même toute une série de rapprochements à faire entre le chapitre de Crollius et les pathogénésies homéopathiques. En prenant séparément chaque partie du corps, nous verrons avec quelles plantes on pourrait la comparer et nous serons étonnés de voir que la dite plante a une élection sur cette partie. Nous comprendrons alors pourquoi le lycopode a une action sur le foie, la prêle sur les organes génito-urinaires, la pulmonaire sur le poumon, etc., etc.

Examinons la tête de l'homme ; on pourrait dire que la noix lui ressemble. Même forme ronde, tissu musculaire correspondant à l'enveloppe externe, boîte crânienne à la coque, circonvolutions cérébrales et méninges à l'amande et son enveloppe. Or, il se trouve d'après l'expérimentation d'Hahnemann et suivant l'affirmation de Crollius, que la noix produit les sensations suivantes : « Mal de tête, surtout du côté gauche, chaleur brûlante à la tête, vertiges de diverses sortes, pesanteur dans la tête. »

— *Les yeux.* — La fleur d'aconit rappellerait un peu de loin l'œil. Or, nous l'employons dans le cas de congestion de l'œil, lorsque les paupières sont enflées, dures et chaudes. L'euphrase ressemblerait aussi à l'organe de la vision. Or, d'après tous les vieux auteurs, et d'après nos pathogénésies, elle agit très bien dans les conjonctivites catarrhales, lorsque les yeux coulent,

lorsqu'il y a de petites vésicules sur la cornée ; elle se montre aussi très efficace dans le cas d'iritis rhumatismal.

— *Les oreilles* sont vaguement représentées par une plante qu'on appelle l'**asarum** europæum, et toujours, fait curieux, Hahnemann signale dans son expérimentation le symptôme suivant : douleur à l'orifice du conduit auditif, dureté de l'ouïe comme par obstruction du conduit auditif.

— *Le nez*, aurait quelques analogies avec la menthe aquatique ; en homœopathie, nous n'employons pas cette variété, mais la **mentha piperita**, dont nous nous servons, agit sur l'extrémité du nez qu'elle rend sensible et douloureux au toucher.

— *Les dents* pourraient être figurées par la grenade, la pomme de pin, et la jusquiame. Cette dernière plante est usitée en homœopathie pour les douleurs pulsatiles et déchirantes dans les dents, sensation de vacillement et d'allongement dans les dents.

— *Les gencives* évoqueraient la forme d'une plante qu'on appelle le **sedum** Murray dit que sa décoction convient à ceux qui ont les gencives corrompues, dont les dents branlent et qui souffrent du scorbut.

— Pour le *gosier*, Crollius indique la pyrolle, la vulvaria et la cervicaria que nous n'employons pas. Il cite aussi la mûre qui est l'image de l'amygdale et dont on se sert comme gargarisme.

— Pour l'*estomac*, Crollius indique le cyclamen, dont les capsules ressembleraient à un petit estomac. Hahnemann lui attribue les symptômes suivants : nausées, malaises, éructations, hoquet, renvois, vomissements. Il signale aussi le gingembre qui a produit les phénomènes suivants : sensations de pesanteur, acidités, renvois de nourriture.

— La signature du *foie* se retrouverait dans les champignons qui croissent aux pieds des bouleaux et aussi chez une plante qu'on appelle hépatique ; nous n'utilisons pas ces végétaux.

— La *rate* serait représentée par la scolopendre ; cela se peut cependant je n'ai rien lu sur ce sujet.

— *Les intestins* seraient figurés par le **calamus aromaticus** que je ne connais pas et par le **convolvulus cirvensis** qui produit sur l'intestin une action irritante donnant naissance à de violentes coliques et à de la diarrhée.

— Nous retrouvons une image de la *vessie*, contenant un calcul, dans la physalis alkekerye. D'après Dioscoride et d'après Murray, qui l'a essayée, cette capsule a le pouvoir de chasser le calcul et de faire évacuer le mucus de la vessie.

— Pour les *reins*, notre auteur signale la portulacca ; je ne

vois guère ici l'analogie, la matière médicale ne l'a pas encore essayée

— Les parties honteuses de l'homme ressembleraient aux plantes suivantes qui portent leur signature et seraient influencées par elles : le gland du chêne, la fève, la pomme de pin.

— Pour les organes de la femme, il indique l'aristoloche, l'écorce interne du bouleau, et la sabine. La sabine, en effet, a une action incontestable, et bien connue sur l'utérus. Mais je ne vois pas bien ici la ressemblance qu'elle présente avec la matrice.

— Le placenta se rapprocherait beaucoup par sa forme de la feuille du nymphéa. On ne l'emploie pas pour faire sortir l'arrière-faix, mais pour calmer plutôt l'utérus.

— L'herbe au poumon, *sticha pulmonaria*, agit directement sur cet organe : en effet, la matière médicale nous dit qu'elle produit et par conséquent, qu'elle guérit : la toux aboyante, l'inflammation de la gorge, les douleurs dans la poitrine et derrière le sternum.

— L'*hypéricum perforatum* porte la signature de l'épiderme blessé, en effet, nous l'employons contre les blessures de la peau, produites par un instrument piquant.

— Les feuilles du figuier, du marronnier et de la bryone présentent la division palmée et offriraient quelque lointaine analogie avec la main de l'homme. Or, la bryone agit sur les articulations des membres supérieurs, produisant du gonflement, de la rougeur et des douleurs violentes.

— Quant aux pieds, les feuilles de l'helleborus porteraient leur signature. Hahnemann a noté des douleurs lancinantes obtuses et térébrantes dans les articulations des genoux et des pieds.

Nous ne poursuivrons pas plus longtemps cette nomenclature. Nous en avons assez dit pour faire voir que cette indication n'est peut-être pas aussi fantaisiste qu'elle le semble.

Au lieu de sourire béatement, étudions les anciennes théories et nous verrons que les vieux médecins n'avaient pas tout à fait tort lorsqu'ils donnaient la carotte pour combattre la jaunisse, l'éponge pour diminuer le goître, le mucilage d'escargot pour tarir les sécrétions bronchiques. J'ajouterai que bien avant Brown Séquard, nos pères connaissaient et appliquaient judicieusement la médication opothérapique, en s'inspirant de la signature. C'est ainsi qu'ils se servaient couramment de la cervelle de lièvre pour combattre certaines maladies nerveuses, le foie de loup pour les affections hépatiques, le poumon de renard contre les maladies du poumon, les testicules du taureau contre l'impuissance, etc., etc. Nous utilisons encore aujourd'hui en homœopathie et en allopathie, ces différents organes

avec succès. Seulement, nous avons donné un nom nouveau à la chose — nous avons baptisé toutes ces soi-disantes erreurs du passé d'un nom inspiré du grec *Orthérapie* et nous nous en attribuons toute la gloire.

Nous croyons sincèrement avoir découvert l'Amérique sans songer que beaucoup de Christophe Colomb l'avaient déjà entrevue bien avant nous. Etudions le passé, et nous serons étonnés de voir que ce que nous considérons comme une pratique grotesque et ridicule repose souvent sur une observation profondément juste de la nature de ses lois.

*de Lyngs*

---

## Congrès spirite du Nord

---

Le *Congrès spirite* du Nord dont nous avons causé dans notre numéro de novembre, se réunira à Copenhague (Danemark), du 12 au 14 mai. Son bureau est ainsi constitué : M. Alfred Thomas, *président* ; M. Lars Nielsen, *vice-président* ; M. Chr. Lyngs, directeur de la revue spirite *Sandhedssogeren*, *secrétaire* ; A. Furst, Anna Nording, Moller Bonne.

Les spirites du Nord, — de la Suède, de la Norvège, du Danemark, — croient le temps venu de réunir leur premier congrès pour discuter les résultats obtenus au dernier Congrès International belge et pour contribuer au travail du Congrès spirite universel de 1913, qui se réunira à Genève. Le plan d'étude n'est pas strictement défini. Parmi les questions portées à l'ordre du jour, citons particulièrement : les médiums, leur développement, le contrôle des médiums, les intelligences qui se manifestent, les phénomènes médiumniques, la philosophie du spiritisme, histoire et développement du spiritisme dans les pays scandinaves, etc. Outre les séances de discussions, il sera organisé des séances avec des médiums et une exposition de littérature spirite, de dessins médiumniques, de photographies d'esprits, etc.

Ceux qui s'intéressent à ce Congrès sont priés d'envoyer les sujets de conférences et de discussions avant le 1<sup>er</sup> mars. Les cartes d'entrée coûteront 2 couronnes. Les spirites de Copenhague feront tout leur possible pour rendre à leurs amis étrangers le séjour dans la capitale du Danemark aussi agréable que possible. S'adresser pour renseignements complémentaires à M. Ch. Lyngs, Strandboulevard, 116, à Copenhague, Danemark.

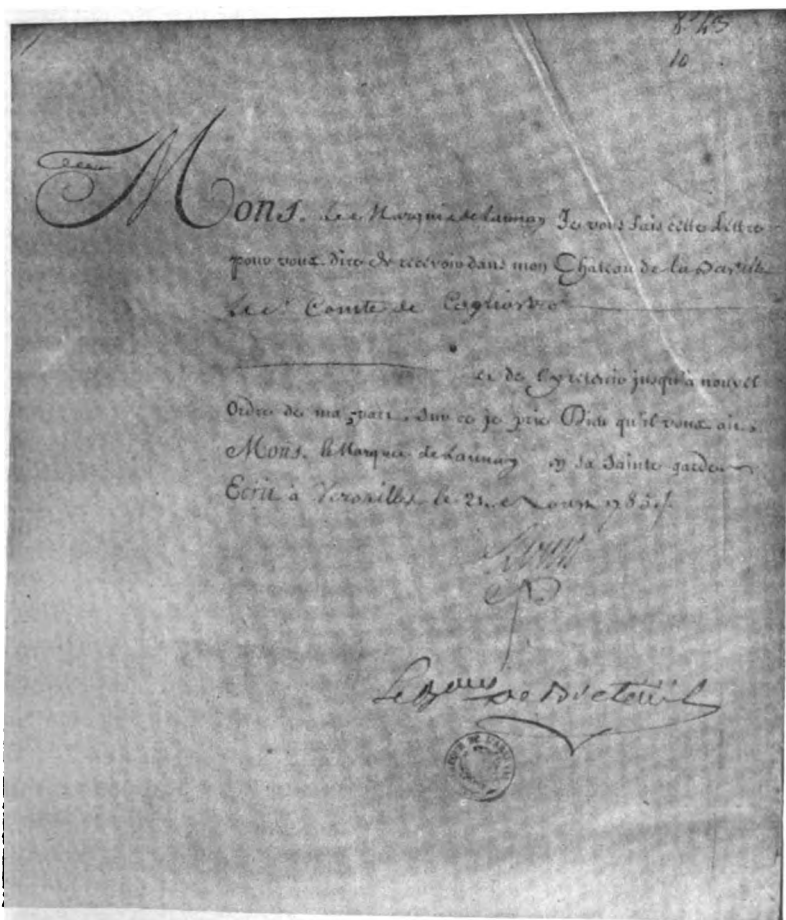
Mme Anna NORDING.



## ✂ Cagliostro et ✂ ✂ l'Affaire du Collier

**Nous croyons être agréable aux amateurs de curiosités concernant le psychisme en publiant quelques notes originales sur Cagliostro, ce personnage à la fois thaumaturge et alchimiste** ✂ ✂ " ✂ ✂ ✂ ✂

Nous sommes en 1785. Une dame de La Motte, intrigante au plus haut point, fait la connaissance du comte de Cagliostro, puis bientôt après, chez celui-ci, celle de son disciple le cardinal de Rohan.



LA LETTRE DE CACHET QUI FIT ENFERMER CAGLIOSTRO  
(Archives de la Bibliothèque de l'Arsenal)

A ce moment la reine est obligée de limiter ses dépenses ; elle vient de refuser à Boehmer, joailler de la couronne, l'achat

d'un collier orné des plus beaux diamants et d'une valeur de seize cent mille livres.

Mme de La Motte savait combien M. le Cardinal de Rohan était affecté de l'antipathie que lui montrait ouvertement la reine Marie-Antoinette. Aussi, vint-elle lui faire la proposition suivante : Monseigneur, lui dit-elle, voilà une belle occasion, une occasion unique pour vous réconcilier avec Sa Majesté la reine, pour conquérir sa confiance et gagner même ses bonnes grâces. Elle lui compta une histoire de son invention, savoir : que la reine n'avait pas renoncé à l'achat du collier, mais que, ne voulant pas en ce moment, priver le roi d'une aussi forte somme, elle avait décidé de prendre les seize cent mille livres sur ses économies, mais de payer en plusieurs fois. Seulement, ajouta Mme de La Motte, il faudrait trouver un personnage qui répondit de la valeur des diamants. La vanité du cardinal fut extrême, il accepta avec empressement d'être cette personne.

Mme de La Motte faisait croire au cardinal qu'elle avait des relations secrètes avec la reine. Elle avait pour la seconder dans son escroquerie deux complices : son mari et un sieur Villette. Quelques jours après la conversation, Mme de La Motte remit au cardinal une lettre de Marie-Antoinette dans laquelle celle-ci déclarait accepter l'offre de M. le Cardinal et l'autorisait à acheter le collier. En réalité cette lettre était de la main de Villette.

Avant de souscrire, le cardinal désirait savoir si, à la suite de cet achat, il retrouverait les bonnes grâces de la reine, et dans ce but il consulta son maître, le comte de Cagliostro ; celui-ci, après certains rites, lui répondit dans ces termes : la négociation entreprise par le prince est digne de lui, elle aura un plein succès ; elle mettra le comble aux faveurs d'une grande reine.

Le lendemain, 29 janvier 1785, le cardinal, en échange des billets signés de lui, reçut le collier et le remit aussitôt à Mme de La Motte. Celle-ci, au lieu de le remettre à la reine comme elle s'y était engagée, le remit entre les mains de ses deux complices : le comte de La Motte et Villette qui l'emportèrent en Angleterre et là vendirent les diamants.

Lorsque la première échéance de trois cent mille francs approcha, la dame de La Motte raconta au cardinal que la reine, très embarrassée, ne pouvait en ce moment payer. Mais le cardinal ne disposait pas de la somme, aussi Mme de La Motte se tourna-t-elle vers un très riche Anglais : M. de Saint-James, qui, moyennant la promesse qu'une haute décoration lui serait remise en échange de son service, prêta au cardinal, sur parole, trois cent mille livres. Aussitôt, ce dernier offrit à la reine de lui avancer la somme nécessaire à ce premier paiement.

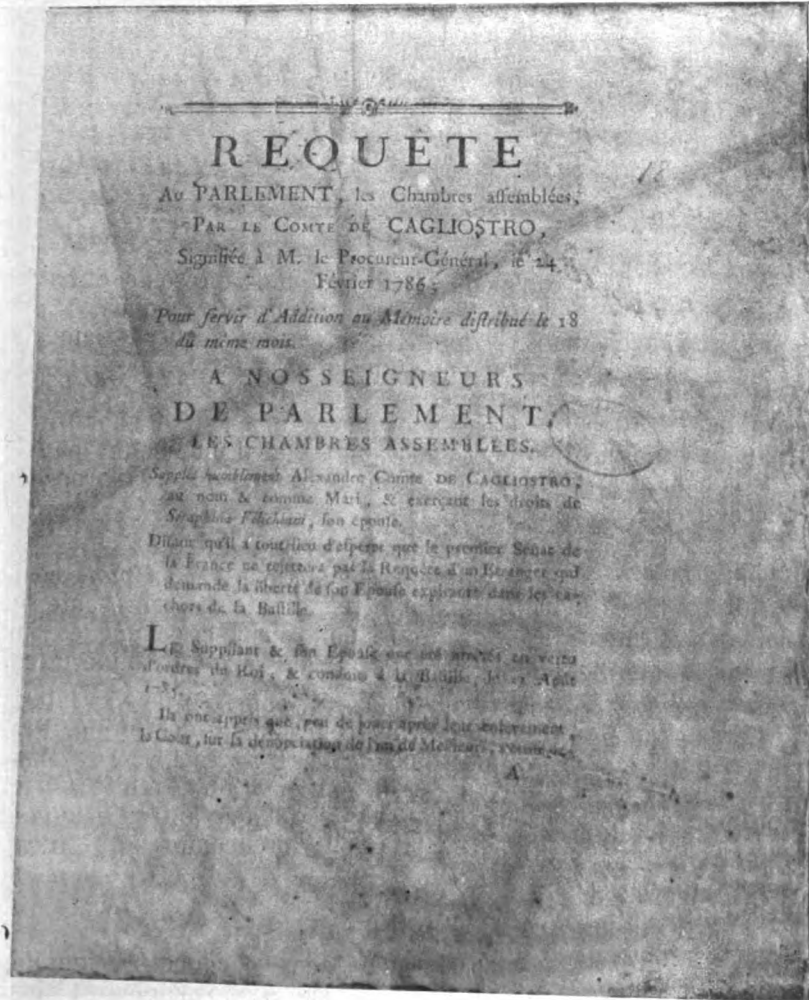
Grâce à la complicité de Villette, revenu à Paris, Mme de La Motte remit au cardinal une nouvelle lettre dans laquelle la reine déclara accepter l'offre.

Entre temps, la dame de La Motte avait fait la connaissance, dans les salons de Cagliostro, de la baronne d'Oliva, qui ressemblait étrangement à Marie-Antoinette ; elle fit croire au cardinal, qu'elle lui présentait un soir dans les jardins de Trianon, que c'était la reine.



Le jour d'échéance venait de passer, mais Saint-James n'avait pas remis l'argent promis, aussi la douleur du joaillier fut-elle grande en apprenant de Marie-Antoinette, à qui il se plaignait, qu'il s'était fait voler.

Aussitôt le cardinal fut mandé auprès du roi et arrêté. Quant à Mme de La Motte et Villette, ils le rejoignirent quelques



PREMIÈRE PAGE DE LA REQUÊTE DE CAGLIOSTRO  
(Archives de la Bastille. Bibl. de l'Arsenal.)

heures après dans la prison de la Bastille. Le 22 août 1785, le comte de Cagliostro et sa femme, Séraphine Féliciani furent également incarcérés. Le comte de La Motte s'était enfui en Angleterre.

(Fin au prochain numéro.)

# Les Trucs de la Prestidigitation

Par Henri DURVILLE fils

LA plus du psychisme, c'est le charlatanisme. C'est contre lui qu'il faut lutter pour assurer le triomphe d'idées qui, sans lui, intéresseraient tous les savants. (G. Durville, *Conférence du 6 mai 1910*)

**Nous dévoilons chaque mois quelques-uns des  
moyens employés par les prestidigitateurs pour  
faire croire à leur extraordinaire puissance.**

## Comment on truque la Transmission de Pensée

La transmission de pensée telle qu'on la présente dans les cafés, les music-halls ou les foires est toujours truquée.

C'est, croyons-nous, être utile à nos lecteurs que de leur dévoiler le secret de phénomènes qu'ils seraient portés à croire réels, vu la perfection des méthodes employées.

La transmission de pensée se truque de plusieurs façons :

Par la parole, par des signes, à l'aide d'une boîte, par le téléphone, par des compères. Nous examinerons ces procédés successivement.

### 1° La Transmission par la parole :

Le sujet et le prestidigitateur connaissent : 1° *un mot*, composé de dix lettres différentes, et chaque lettre représente un chiffre déterminé ; 2° *dix phrases* dont chacune commence par une des lettres de ce mot ; 3° *une liste* de réponses numérotées.

a) *Le mot*. — Il est, avons-nous dit, composé de dix lettres différentes qui représentent chacune un chiffre déterminé. Prenons, par exemple, le mot *volcanique*. D'après la convention, V représentera le chiffre 1, O le chiffre 2, L le chiffre 3 et ainsi de suite. Disposons au-dessous de chaque lettre du mot le chiffre qui lui correspond pour bien faire comprendre ; nous aurons :

V	O	L	C	A	N	I	Q	U	E
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

b) *Les 10 phrases*. — Elles commencent chacune par une des lettres du mot *Volcanique*, et s'adressent aux spectateurs. Ainsi nous pouvons avoir :

*Vous ne pouvez nier Messieurs.*

*Oui, c'est mystérieux.*

*Le phénomène est réel.*

*Ce que je vous présente est extraordinaire.*

*Aujourd'hui, les savants se passionnent pour l'étude de ce phénomène.*

*N'ayez plus aucun doute.*

*Il ne faut pas nier la transmission de pensée.*

**Qu'importe si je suis traité de sorcier !  
Une science réelle, Messieurs !  
Etes-vous convaincus ?**

c) *La liste de réponses.* — Selon l'entraînement du sujet et de l'opérateur elle est plus ou moins complète. En général les expériences de transmission de pensée présentées dans les cafés ne nécessitent qu'une liste très courte.

S'il s'agit de couleurs, nous pouvons avoir : violet, représentant le chiffre 1, indigo le chiffre 2, bleu le chiffre 3, etc...

S'il s'agit d'actes à faire accomplir par le sujet sur lui-même ; se lever peut correspondre au chiffre 1, danser au chiffre 2, chanter au chiffre 3, etc...

Arrêtons, par exemple, quinze réponses dans chaque série, nous aurons :

NUMÉROS CORRESPONDANTS	COULEURS	ACTES A ACCOMPLIR PAR LE SUJET SUR LUI MÊME
1	Violet	Se lever
2	Indigo	Danser
3	Bleu	Chanter
4	Vert	Ecrire
5	Jaune	Enlever son veston
6	Orangé	Applaudir
7	Rouge	Dessiner
8	Blanc	Se moucher
9	Noir	Rire
0	Rose	Se mettre à genoux
11	Crème	Croiser les bras
12	Gris	Frapper des pieds
13	Bistre	Faire le signe de croix
14	Marron	Tourner sur lui-même
15	Chatain	Siffler

L'opérateur veut-il faire accomplir par son prétendu sujet des actes, non plus sur lui-même, mais sur les spectateurs ? Il aura recours à une autre liste dans laquelle « Parler à quelqu'un », correspond au chiffre 1, « Enlever la montre » au chiffre 2, « Enlever le veston » au chiffre 3, etc...

Si les actes doivent être accomplis dans la salle sur un objet, une quatrième liste sera nécessaire.

A titre d'indication, nous indiquons dans un 2<sup>e</sup> tableau quinze actes dans chacune de ces deux nouvelles séries.

*Présentation du phénomène.* — Le sujet a les yeux bandés. L'opérateur qui est dans la salle, prie un spectateur de lui dire, tout bas à l'oreille, à quelle couleur son sujet doit penser. Si la couleur bleu lui est désignée, il prononcera immédiatement à haute voix, la phrase : « Le phénomène est réel » qui, d'après la convention, lui correspond. En entendant cette phrase le sujet se reporte à la liste et se souvient que la lettre L, la première de la phrase, est la troisième du mot *Volcanique* et

qu'elle correspond à la couleur bleu. S'agit-il de la couleur chatain? Il suffira à l'opérateur de prononcer deux phrases, la première correspondant au chiffre 1, la seconde au chiffre 5 ; nous aurons par conséquent : « Vous ne pouvez nier, messieurs ! Aujourd'hui les savants se passionnent pour l'étude de ce phénomène. Le sujet se reportera à la liste et répondra.

Lorsque le sujet et l'opérateur sont suffisamment entraînés, ils peuvent se servir d'une liste de 99 réponses. Ainsi : l'acte correspondant au chiffre 98 est-il demandé ? Les deux phrases qui commencent par *U* et *Q* (neuvième et huitième lettres du mot volcanique : « Une science réelle, Messieurs ! — Qu'importe si je suis traité de sorcier ! » indiqueront la réponse au sujet.

NUMÉROS CORRESPONDANTS	ACTES A ACCOMPLIR PAR LE SUJET SUR UN SPECTÂTEUR	ACTES A ACCOMPLIR PAR LE SUJET DANS LA SALLE
1	Parler à quelqu'un	Objet à prendre : Sur une table
2	Enlever la montre	— sur la cheminée
3	Enlever le veston	— sur une chaise
4	Déboutonner le gilet	— sur un mur
5	Enlever les lunettes	— sur le parquet
6	Mettre une fleur à la boutonnière	— sur le tapis
7	Tirer les oreilles	— dans un vase
8	Retirer le chapeau	Eteindre le gaz ou l'électricité
9	Tirer la moustache	Boire un verre d'eau
0	Retirer le mouchoir	Tourner autour d'une table
11	Serrer la main	Renverser une chaise
12	Retirer la cigarette	Ecarter les rideaux
13	Toucher la cravate	Frapper contre une vitre
14	Marcher sur les pieds	S'asseoir sur une chaise
15	Embrasser un spectateur	— par terre

Un autre procédé, également très employé, est celui qui consiste à intercaler dans les phrases que l'opérateur adresse aux spectateurs, un ou deux des dix mots à grand effet arrêtés d'avance. Chacun de ces mots correspond à un chiffre. Ainsi nous pouvons avoir : « Superbe » qui signifie le chiffre 1, « Etonnant » le chiffre 2, « Merveilleux » le chiffre 3, etc... La liste pourra être celle-ci, par exemple :

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| 1 <i>Superbe.</i>     | 6 <i>Renversant.</i>  |
| 2 <i>Etonnant.</i>    | 7 <i>Miraculeux.</i>  |
| 3 <i>Merveilleux.</i> | 8 <i>Etrange.</i>     |
| 4 <i>Mystérieux.</i>  | 9 <i>Phénoménal.</i>  |
| 5 <i>Incrovable.</i>  | 10 <i>Stupéfiant.</i> |

Un spectateur demande-t-il un acte qui correspond, dans la liste que vous avez arrêtée au nombre 67 ? L'opérateur intercalera dans les phrases qu'il prononce les mots : *renversant* et *miraculeux*, de cette façon, par exemple : « Le phénomène que je vous présente est *renversant*, il est *miraculeux* ! »

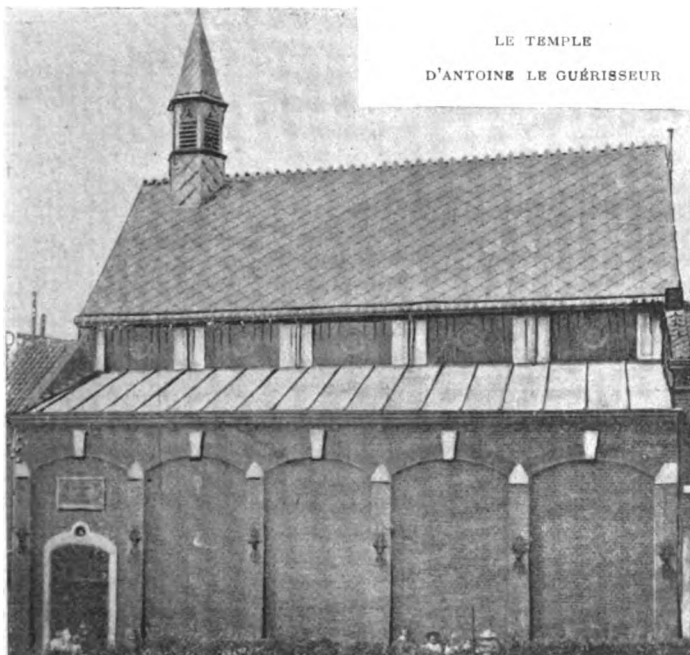
Exposons maintenant le truc de la transmission de pensée à l'aide de Signes.

(A suivre.)

# — LE MOIS — PSYCHIQUE

## Antoine le Guérisseur

Louis Antoine, dit *le guérisseur*, est né à Mons (Belgique), en 1846, de parents pauvres. Il est mineur dès l'âge de 12 ans ; bientôt après il entre dans la métallurgie. Jusqu'à l'âge de 42 ans, il est fidèle à la religion catholique, puis il s'adonne au spiritisme, s'intéressant au côté moral de la doctrine plutôt qu'au côté expérimental.



En 1906, il crée à Jemeppe-sur-Meuse (Belgique), le nouveau spiritualisme dont voici les principes : Un seul remède peut guérir l'humanité : la foi, c'est de la foi que naît l'amour, l'amour qui nous montre dans nos ennemis Dieu lui-même ; ne pas aimer ses ennemis, c'est ne pas aimer Dieu, car l'amour que nous avons pour nos ennemis, nous rend dignes de le servir, c'est le seul amour qui nous fait vraiment aimer, parce qu'il est pur et de vérité.

A partir de ce moment, disent ses fidèles, commence sa mis-

sion de *révélateur*. Il guérit de nombreux malades, et sa réputation s'affirme de jour en jour. A l'heure actuelle, il aurait rendu la santé à des milliers de personnes. Il y a quelques mois encore, il opérât chez lui, mais aujourd'hui le nombre toujours croissant de malades l'oblige à pratiquer dans un Temple qu'un admirateur lui a fait construire à Jemeppe. Antoine fait quatre opérations générales par semaine, il guérit par la foi et son action sur les malades, dit-on, peut se faire sentir à distance. Pour les opérations particulières, une dame qui opère en son nom le remplace, les personnes qui ont foi en lui, soit pour conseils ou maladies, reçoivent, dit-on, satisfaction aussi bien par l'intermédiaire de cette dame que par lui-même.

Les adeptes de la religion d'Antoine le guérisseur se comptent, à l'heure actuelle, paraît-il, par centaines de milliers en Belgique. Ils viennent de déposer à la Chambre une pétition dans le but d'obtenir la reconnaissance de la religion nouvelle et l'exonération des impôts pour les édifices et objets du culte.

Voici le texte de cette pétition :

**Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Chambre,**

« Nous avons l'honneur de vous demander de reconnaître par une loi le culte antonin, fondé à Jemmepes-sur-Meuse par Antoine le Généreux et qui compte actuellement plusieurs centaines de milliers d'adeptes.

« Si Antoine le Guérisseur et ses adeptes demandent la reconnaissance de leur culte, ce n'est pas pour obtenir des subsides ou des rémunérations pour les membres de ce culte. La religion antonine est fondée sur le désintéressement le plus complet ; Antoine le Généreux et les membres de son culte ne peuvent recevoir ni subsides ni rémunérations ; mais ils veulent assurer l'existence de leur temple de Jemmepes, lequel a coûté 100.000 francs.

« D'autres temples vont être érigés aux frais des adeptes. La reconnaissance du culte aura pour effet de transférer la propriété des temples aux fabriques ou consistoires qui en auront la gestion matérielle. Leur existence légale sera ainsi assurée. Il n'y aura donc ni droit de mutation, ni droit de gestion à acquitter.

« Le temple de Jemmepes est administré par un comité de neuf membres composé de signataires de cette protestation. Mais le comité n'en a pas la propriété légale. Il importe que cette propriété lui soit conférée.

« Il est inutile que nous insistions sur le caractère si moral et si élevé de l'enseignement d'Antoine le Généreux et sur les merveilleuses guérisons, tant morales que physiques, qu'il a obtenues et obtient chaque jour.

« Un simple examen d'un des certificats joints à cette pétition fera comprendre pourquoi nous considérons Antoine le Généreux comme un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité qui puissent se rencontrer. »



## Les Tribunaux

### Affaire Mann et Carrique :

MM. Mann et Carrique comparaissaient le 25 octobre, devant la 10<sup>e</sup> chambre du Tribunal correctionnel de la Seine.

D'après l'accusation, M. Mann exploite, sans avoir le diplôme de médecin, depuis deux ans environ, sous le nom d' « Institut de radiopathie » une entreprise qui promet aux malades la guérison de toutes les maladies. Il dit accomplir de véritables miracles, tels que rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles et le mouvement aux paralytiques. A ceux qui ont recours à lui, il fait, uniformément, payer d'avance 50 francs pour le premier mois, et il renouvelle ensuite de mois en mois des demandes d'argent. Le malade doit lui présenter par écrit quel est son mal. Le docteur lui envoie des pastilles ou des pilules avec une enveloppe que le malade doit ouvrir seul. Il y joint une photographie polarisée, laquelle doit servir d'intermédiaire entre le malade et lui et servir de véhicule aux effluves vitaux, aux radiations qui, à des heures convenues, et moyennant une certaine attitude, un certain état de contemplation et de réceptivité du sujet, passeront du guérisseur à ses correspondants, quelle que soit la distance qui les sépare.

M. Carrique, officier de santé, l'a assisté dans les faits qui lui sont reprochés.

Parmi les témoins entendus, citons :

M. Thoinot, professeur à la Faculté de médecine ; il déclare que c'est M. Mann qui dirige le traitement et est l'inventeur de la méthode, que le guérisseur s'occupe seulement du traitement des maladies chroniques, qu'il n'est en relations avec les individus souffrants que par correspondance. Sans examen, il donne un traitement à suivre : gymnastique (ce qui est déplorable pour les maladies du cœur, par exemple), radiotélépathie, auto-suggestion, absorption de certaines préparations, contemplation à certains moments, d'une photographie des yeux de Mann dite polarisée, enfin un galimatias.

M. Thoinot déclare que les effluves qui partent de la tête de M. Mann, et qui sont figurés sur les travaux de celui-ci, ne veulent rien dire et qu'ils ne peuvent agir. Quant au rôle de M. Carrique, continue M. Thoinot, il se borne à associer un médicament purgatif à un désinfectant et à un médicament spécial à la maladie, alors qu'il n'a jamais vu le malade. Il n'y a là qu'une tromperie et une escroquerie.

M. Mann, déclare ensuite M. le docteur Voisin, expert des tribunaux, emploie la suggestion à distance pour guérir les maladies chroniques. Il lance des prospectus au-delà des mers, en Amérique et en Asie. Il a un tableau où sont inscrites les maladies, avec, en face de chacune d'elles, le numéro du traitement approprié. Après avoir encaissé le prix des consultations, le guérisseur envoie sa photographie que le client doit regarder à des heures déterminées d'avance, et, grâce à la polarisation de la photographie, les effluves de M. Mann se condensent sur le malade, qui doit guérir, quelle que soit la maladie. Pour des maux d'yeux, pour un malaise du foie ou

pour un gonflement de la rate, le traitement physique est le même et consiste dans des exercices au grand air. Le danger de cette méthode réside dans le fait d'indiquer un traitement à un malade sans l'avoir au préalable examiné. Répondant à une demande du Président, savoir si M. Mann peut, par sa volonté, produire des guérisons, M. le docteur Voisin déclare qu'à distance, ce résultat est impossible à obtenir, qu'il n'y a pas une action possible, surtout d'un continent à l'autre. M. le substitut René Tortat demande ensuite à M. Voisin, s'il connaît la transmission de la pensée, celui-ci déclare qu'il ne croit pas à sa réalité.

M. Gauthier, professeur à l'Ecole de pharmacie, dépose :

« Les produits sont envoyés d'Amérique, à la demande de M. Mann. Dans ces conditions, je ne puis préciser s'il y a ou non délit. Quant à la question de savoir si les produits renferment bien ce qu'ils doivent contenir : sur les boîtes contenant des dragées ou des pastilles, les formules inscrites sont des formules anglaises. L'analyse en est compliquée, car cinq ou six substances élémentaires entrent dans chaque produit. J'ai constaté des erreurs sur les dosages indiqués : mais, généralement ils étaient exacts. A la question : Y a-t-il des toxiques ? que lui pose M. le substitut, M. Gauthier répond : Oui, il y a de l'aconitine, de la digitaline, de la morphine. Mais je ne puis dire si la dose est ou non nocive.

Parmi les témoins cités par la défense, et entendus le 15 novembre, nous signalerons :

M. Ch. Lancelin, occultiste : Je n'ai eu qu'à me louer de M. Mann. En effet, dans la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 1904, à Paris, j'ai ressenti un certain nombre d'impressions que j'ai soigneusement notées sur une feuille de papier. Quelques jours après, M. Mann, qui était resté en Amérique, m'envoya le relevé des impressions qui m'avaient été transmises. Or, il y avait identité entre les sensations que j'avais ressenties, et celles qui m'avaient été suggérées. Voici, d'ailleurs, la preuve de ce que j'avance. La première suggestion qui m'est faite par M. Mann est celle-ci : allez vous coucher à dix heures. Or, à cette même heure, j'entrais dans mon lit. La deuxième est la suivante : taillez votre crayon. C'est justement ce que j'ai fait, étant au lit, pour écrire une rime rebelle que je cherchais depuis le matin.

MM. Chaussepied, Gigerich et Mme Fontaine attestent ensuite l'excellence du traitement de M. Mann et à la suite duquel l'un a été guéri d'une surdité ancienne, l'autre d'une cataracte, le troisième de troubles graves du système nerveux. Ils conserveront tous une éternelle reconnaissance à leur sauveur.

M. Gaston Lèbre et M. le Docteur Moutin s'expliquent ensuite sur la télépathie et la suggestion mentale à distance, dont ils affirment, après de nombreux auteurs, la possibilité, ils déclarent les théories émises par l'inculpé, conformes à celles du docteur Bernheim, professeur à la faculté de Nancy.

M. le substitut René Tortat, dans l'audience du 29 novembre, donne ses conclusions dans lesquelles, sans discuter les questions scientifiques, il précise les éléments de culpabilité des prévenus, tant en ce qui concerne l'exercice illégal de la médecine que les manœuvres constitutives du délit d'escroquerie.



M<sup>e</sup> Cornet est entendu le 6 décembre. Parmi les documents qu'il cite dans un plaidoyer très documenté prouvant que l'action télépathique est possible, nous signalerons un rapport étendu, rédigé par le Docteur Moutin et contresigné par les Docteurs Desjardins de Réglà et Fugairon. Nous y lisons :

« La radiopathie ou la méthode de Mann, qu'on la baptise du nom que l'on voudra, a, à notre point de vue, une très grande portée thérapeutique, elle est, assurément, bien supérieure à une foule de méthodes préconisées par la science officielle. Mann influence d'abord psychiquement les malades par des idées du plus haut altruisme. Il ne s'adresse qu'aux malades atteints d'affections chroniques. Ces malades, déprimés par la souffrance, ne sont-ils pas tout préparés à recevoir les suggestions ? Tous les médecins savent combien ces pauvres déshérités se rattachent à la moindre espérance, ils savent fort bien que, même *in-extremis*, ils attendent leur médecin avec impatience et espoir, et sont soulagés et heureux lorsqu'il leur a adressé des paroles rassurantes, ils le croient aisément. Eh bien, dans les cas les plus incurables, n'est-ce pas un grand service, un grand soulagement, que de faire naître chez ces malheureux l'espoir de la guérison ? Et où trouver un moyen plus puissant que la suggestion ? Mais la suggestion peut-elle se produire à distance, alors que le patient ne connaît point le suggestionneur ? Assurément, et cela ne fait aucun doute pour ceux qui connaissent bien la question, qui la pratiquent depuis longtemps, et qui ne sont imbus d'aucun parti pris ». Le Docteur Moutin cite ensuite certains travaux du professeur Bernheim, du D<sup>r</sup> Liébeault, de Durand de Gros (D<sup>r</sup> Philips), etc., qui prouvent que la suggestion a guéri des maladies physiques, nullement imaginaires.

« M. Mann, écrit ensuite le D<sup>r</sup> Moutin, commence par soumettre ses malades, pendant 4 semaines, à des respirations profondes et à des exercices spéciaux de gymnastique, pour obtenir la maîtrise de l'esprit, et par conséquent, le calme : ce qui prédispose le malade à recevoir la suggestion, à s'auto-suggestionner et préparer ainsi sa guérison. Existe-t-il une méthode plus puissante de suggestion pour influencer les personnes atteintes de maladies chroniques ? Nous ne le pensons pas, et nous, qui étudions et pratiquons l'hypnotisme et la suggestion depuis plus de trente ans, nous concevons aisément quels résultats magnifiques on obtient par la suggestion ainsi pratiquée ».

M. le substitut déclare : Je ne discute pas si ces actions sont possibles, mais le tribunal doit juger l'exploitation charlatanesque de M. Mann qui a pour but de faire entrer de l'argent dans ses poches. Mann dit guérir toutes les maladies, ses manœuvres sont frauduleuses ; quoique étant à l'audience, il dit envoyer ses effluves vitaux à de grandes distances. Les photographies montrant les effluves s'échappant de sa tête sont des truquages grossiers.

M<sup>e</sup> Cornet répond à cette dernière attaque en citant les résultats obtenus par le D<sup>r</sup> Baraduc et termine sa plaidoirie par ces mots : si vous aviez un être cher qui souffre, vous seriez les premiers, en dépit du code, à vous accrocher à cette thérapeutique, vous l'accompagneriez dans l'officine de ce guérisseur !

Le Tribunal a rendu son jugement le 20 décembre. En voici les principaux considérants :

« Attendu que, régisseur incomparable, Mann a créé tout un décor pour gagner la confiance des malades ; que cette mise en scène, établie avec un art consommé, tend à faire croire à la valeur scientifique de sa méthode ; qu'il a, en effet, l'habileté d'affirmer que sa découverte est reconnue par les savants et les penseurs et lui a fait obtenir de nombreuses récompenses aux expositions internationales ; qu'il se dit titulaire du grand prix de Rome ; qu'il a même l'audace d'affirmer qu'il possède la confiance des pouvoirs publics de la Confédération d'Amérique, qu'il écrit dans une brochure : « Les autorités des Etats-Unis « étudient notre traitement » ; qu'il appelle son établissement un « institut », sachant le prestige que ce mot possède en France. Que, sous la couverture des brochures, il publie une vignette représentant un vaste immeuble de sept étages, avec quatre-vingt-quatre fenêtres de façade, surmonté d'un drapeau — qui serait le siège de l' « Institute of Radiopathy », — bien qu'il n'occupe qu'un seul appartement sur la cour : . . . Attendu que Mann a employé la manœuvre frauduleuse des images polarisées pour persuader l'existence de son pouvoir radiopathique. Attendu que l'idée-force de son traitement comme de ses escroqueries, réside dans l'affirmation qu'il a la puissance d'émettre un fluide vital : que le véhicule de ce fluide est une image, l'image des yeux de Mann enfermée dans une enveloppe, laquelle ne doit être ouverte que par le malade lui-même. Que ces images, vendues à un prix élevé, ne sont imprégnées d'aucune substance, et ne peuvent exercer aucun effet curatif : . . . Attendu que, c'est en vain que Mann dissimule ces manœuvres par l'étalage ingénieux de formules synthétiques et de mots empruntés au vocabulaire de la psychophysiologie, mais qu'il n'a fait que rajeunir et moderniser les procédés périmés de guérisseurs, astrologues, magnétiseurs et que, sous le pavillon de la science, il ne fait circuler qu'une machine de contrebande. Mann et Carrique sont condamnés, le premier à six mois de prison et 3.000 francs d'amende, et le second pour complicité dans l'exercice illégal de la médecine, à 500 fr. d'amende. »

MM. Mann et Carrique font appel.

H. D. f.

### Affaire Lalloz :

Mme Lalloz fut condamnée, *par défaut*, il y a près d'un an, pour exercice illégal de la médecine, à 500 fr. d'amende. Elle fit opposition au jugement et l'affaire revient en date du 5 décembre devant la 10<sup>e</sup> chambre du Tribunal correctionnel.

Voici résumés les détails :

Mme Lalloz indique sa manière de procéder : Lorsqu'un malade se présente à moi, je lui pose les mains au-dessus de sa tête et je ressens son mal. Je puis, lorsqu'on me remet une mèche de cheveux ou un objet appartenant à un malade situé au loin, me dédoubler et ressentir, par ce moyen, le mal dont il souffre ; les résultats que j'obtiens ne peuvent, dans ce cas, être attribués à l'auto-suggestion puisque les malades ignorent le traitement. Je suis, continue-t-elle, diplômée de l'Ecole pratique de Magnétisme et lauréate du prix du docteur Surville. (Cette récompense conformément aux dispositions testamentai-

res du docteur Surville est attribuée par la direction de l'École, au magnétiseur, masseur ou médecin qui a obtenu dans l'année le plus grand nombre de guérisons par l'emploi du magnétisme combiné ou non avec le massage à l'exclusion de tout médicament.) Lorsque Mme Laloz déclare qu'elle ne fait que du magnétisme et non pas de l'hypnotisme, M. le Président **observe** : l'hypnotisme, le magnétisme, c'est toujours des effluves magnétiques (*sic*).

Deux témoins à charge sont entendus : Mme D., ancienne femme de ménage de Mme Laloz a fait soigner son enfant atteint d'une péritonite tuberculeuse. Mme Laloz a recommandé à la mère de ne pas appliquer les médicaments prescrits par le médecin et a fait des impositions sur le ventre ; l'enfant est mort.

Mme Sardat, ancienne concierge de Mme Laloz dépose : « Madame m'a soigné plusieurs séances pour des migraines, elle a soigné aussi mon mari pour une maladie de cœur : dans le premier cas, Mme Laloz se contentait d'imposer les mains sur ma tête, dans le second cas, elle a fait des frictions légères. la main enduite d'huile qu'elle disait avoir magnétisée »

Les témoins cités par la défense sont entendus :

M. Lucien Micholin employé au Commissariat de police d'Asnières déclare : « Ma femme était affectée d'une ankylose du poignet qui n'avait pu céder aux divers traitements suivis, tant à l'hôpital Boucicaut qu'à l'hôpital Tenon. Des amis me parlent des cures vraiment extraordinaires obtenues par Mme Laloz à l'aide du magnétisme. Très incrédule, je me décidai néanmoins devant l'inefficacité des autres traitements, à essayer celui-ci. Après une heure d'impositions, le poignet — à notre grand étonnement — fonctionnait, il tournait complètement et ma femme, dans cette première séance, put ramasser une aiguille à terre, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 11 ans. Mme Laloz imposa les mains seulement, et n'employa aucun ingrédient ni massage. Autre résultat que je tiens à signaler : en février, mon fils a une très forte fièvre (38°6) ; je vais consulter Mme Laloz : à mon grand étonnement elle me décrit cet enfant qui était couché et elle ajoute : « Je vois, en ce moment, votre dame lui donner une orange ». Ce que je reconnus très exact. Puis, elle se recueille et soigne cet enfant. Chose curieuse : le surlendemain il travaillait. » Répondant à une demande du président, le témoin déclare que sa femme n'a pas encore l'usage complet de son bras, que depuis cette séance, elle peut toujours tourner la main, mais que si la guérison n'est pas complète, c'est que les soins ont été interrompus ; et il ajoute : « Mme Laloz en une heure a obtenu, par l'imposition de sa main, plus que les médecins en 18 mois. »



MADAME LALLOZ

Puis nous entendons M. Clerfond, agent de police à Asniè-

res : « Ma femme était condamnée par les médecins ; de chez elle, Mme Lalloz me la décrit physiquement, puis la soigne. Ma femme se lève quelques jours après et se rend chez la guérisseuse qui continue le traitement en imposant les mains sur la tête. Après plusieurs séances, ma femme est complètement rétablie. J'ai fait ensuite soigner un de mes enfants atteint de scarlatine : sans le voir, Mme Lalloz l'a soigné et l'a rétabli très rapidement. »

M. Guillon déclare ensuite : « Ma femme était neurasthénique, pendant ses crises, elle voulait me tuer. J'ai consulté plusieurs médecins, entre autres, M. le Professeur Voisin, ils me déclarèrent qu'il était nécessaire d'enfermer la malade. J'accompagne ma femme chez Mme Lalloz : celle-ci lui impose les mains au-dessus de la tête ; l'effet ne fut pas immédiat, mais après deux séances, les troubles nerveux ont disparu complètement. »

Deux autres témoins déposent. Le premier atteint d'une aphonie, a été amélioré. Il ajoute que les médecins, au lieu de poursuivre les magnétiseurs, feraient mieux d'étudier les phénomènes qu'ils présentent. **Madame Roy** : « En deux fois, Mme Lalloz a guéri le genou de mon neveu, c'est un miracle ; elle m'a guéri de varices internes et de palpitations de cœur. »

Le docteur Encausse, plus connu sous le pseudonyme de Papus, fait ensuite sa déposition que nous résumons : « Je trouve cette affaire, dit-il, considérablement grossie. On accuse Mme Lalloz d'exercer illégalement la médecine. A mon avis, elle ne fait pas de médecine, mais pratique d'autres exercices. Je ne veux pas confondre le praticien qui a étudié 10 ans dans les Facultés, avec ce mystique qui dit : jetez vos béquilles et vous êtes guéri. Dans le premier cas, nous avons une science vérifiable, tandis que dans le second il y a un maniement de forces peu connues à l'heure actuelle, mais qui le seront sûrement demain. Les désespérés de la médecine ont-ils tort de s'adresser à des centres mystiques ? » Sur la demande du président : « Croyez-vous qu'une imposition de la main puisse rendre la vue à un aveugle ? ». le docteur Encausse répond : « Je connais des résultats semblables qui font sourire mes confrères. On est traité d'aliéné en les disant. Les prophètes juifs ont pourtant fait de semblables cures. Depuis 20 ans, j'étudie ces phénomènes et je n'en ai pas encore trouvé la clef », puis il explique le mécanisme de la guérison à distance en le comparant à celui de la télégraphie sans fil. Il termine sa déposition en indiquant que l'Ecole pratique de Magnétisme, dans laquelle il professe, a été fondée en 1893, et que depuis 1895, elle est inscrite à l'Université de France, Ac. de Paris, conformément à la loi du 26 mars 1875.

Le tribunal statuera le 10 janvier.

Rappelons que Mme Lalloz, poursuivie devant le Tribunal de Versailles pour exercice illégal de la médecine, a été acquittée le 7 avril 1910.

H. D. f.



---

# A TRAVERS LES REVUES

---

## Du préjudice causé au Spiritualisme par ses défenseurs

par le docteur FUGAIRON

Docteur en médecine, Docteur ès-sciences

---

I. — Il y a environ 50 ans, les naturalistes établissaient, dans le règne animal, deux divisions principales : celle des animaux *invertébrés* et celle des animaux *vertébrés*.

Un fait immense, dont la portée ne fut pas d'abord saisie, fut révélé par l'anatomie comparée ; il fut reconnu que l'animal *invertébré* n'est pas *un animal simple et indivisible*, mais *un composé, une réunion d'animaux distincts* formant entre eux une sorte de société de coopération vitale, et unis les uns aux autres, suivant le degré d'organisation de cet ensemble, par une solidarité plus ou moins étroite, par une unité systématique plus ou moins compliquée et parfaite.

Or, ne voyez-vous pas où une pareille découverte mènerait si cette loi surprenante de l'organisation des invertébrés, le *Polyzoïsme*, allait s'étendre aux vertébrés et à l'homme !

... Quoi ! Chacun de nous ne serait plus une simple personne, mais représenterait toute une légion de véritables unités animées, de véritables individus au sens physiologique, et au sens psychologique ? Certes une pareille nouveauté bouleverserait les idées de bien du monde et l'on peut affirmer sans crainte que toutes les doctrines les plus diverses ou les plus contraires dont l'homme fait le sujet, physiologie, médecine, psychologie, jurisprudence, théologie, philosophie spiritualiste (spiritisme, hermétisme, occultisme, théosophie, etc.) n'auraient, pour la première fois, qu'un même élan pour protester !

La science officielle, qui s'était mise si complaisamment au service de la théodésie Cartésienne, au point de destituer toutes les bêtes de la faculté de vouloir et de sentir, la science officielle ne pouvait se montrer plus intraitable envers un préjugé couvert par la protection universelle de tous les enseignements et de toutes les croyances.

Les naturalistes prirent donc fait et cause pour le dogme de l'unité indivisible et absolue de l'être humain ; mais comprenant que le polyzoïsme constitutif chez les animaux invertébrés était un fait avéré, il ne leur restait qu'un moyen de sauver le *Monozoïsme* dans l'homme, c'était de faire sauter le pont qui nous unit à ces divisions inférieures du règne animal. En conséquence, ces naturalistes déclarèrent tout uniment que le vertébré et l'invertébré sont construits sur deux plans totale-

ment différents et dissemblables et que les deux organisations n'ont entre elles, rien de commun.

Mais depuis cette époque, déjà lointaine, l'anatomie comparée et l'embryologie comparée ont établi, d'une façon irréfutable, que la série des vertébrés n'est qu'un prolongement direct de la série des invertébrés ; que les deux types sont fondamentalement semblables ; qu'ils ont l'un et l'autre le polyzoïsme pour base.

Le polyzoïsme est donc regardé, aujourd'hui, par tous les naturalistes comme une loi générale d'organisation de tous les êtres vivants et c'est d'après cette loi que, dans mon livre sur la *Survivance de l'Âme*, j'ai exposé l'organisation du sarcosome humain.

Il n'est donc plus permis aujourd'hui de regarder l'homme comme une simple unité vivante sentante et pensante, entièrement compacte et irréductible, *ancienne croyance* sur laquelle toutes les institutions dogmatiques et pratiques se sont formées. Les faits scientifiquement constatés sont venus démontrer que cette croyance est une erreur, que l'être humain est, en réalité, une collection d'organismes, une collection de vies et de *moi* distincts et que son unité vitale est tout entière dans l'harmonie d'un ensemble hiérarchique dont les éléments, rapprochés par une coordination et une subordination étroites, portent néanmoins, chacun en soi, tous les attributs essentiels, tous les caractères primitifs de l'animal individuel.

Si donc le sarcosome se compose, ainsi que je l'ai dit dans mon livre sur la *Survivance*, de plusieurs trillions d'individus élémentaires, groupés en individus complexes de second ordre, groupés eux-mêmes en des individus complexes de troisième ordre encore groupés en individus complexes de quatrième ordre ; si on admet que chaque individu vivant a une *âme*, pour le diriger et le construire, âme qui est un être sans dimensions, un point ou centre d'activité, en un mot une monade plus évoluée que celles qui composent les atômes de son corps, la conséquence inévitable de toutes ces choses, c'est qu'il y a dans le corps humain, comme dans celui de tout animal, autant d'âmes qu'il y a d'individus composants et c'est à cet ensemble d'âmes que j'ai donné le nom de *psycholone*. De ce que la loi générale d'organisation est le *polyzoïsme*, le *polypsychisme* en résulte. Et de même, que les individus composants sont hiérarchisés, subordonnés et coordonnés, les âmes sont hiérarchisées, subordonnées, et coordonnées, de manière à former une unité harmonique et systématique.

Voici ce que dit à ce propos un savant contemporain dont les ouvrages ont eu, dans le monde savant, un certain retentissement. « Alors même, dit M. G. Lebon, qu'on assimilerait aux forces physico-chimiques les forces vitales manifestées par les êtres vivants, il faudrait bien reconnaître que les choses se passent cependant comme s'il existait des forces d'un ordre tout à fait particulier destinées les unes à régulariser les fonctions des organes, les autres à diriger leurs formes. Malgré les efforts de milliers de travailleurs, la physiologie n'a rien pu dire de la nature de ces forces. Elles n'ont pas d'analogie avec celles qu'étudie la physique.

« Les forces régulatrices agissent comme si elles veillaient au bon fonctionnement de la machine vivante, réglant la tem-

pérature, maintenant la constance de composition du sang et des sécrétions, limitant les oscillations des diverses fonctions, adaptant l'organisme aux changements du monde extérieur, etc., etc. Le philosophe peut les nier, mais le physiologiste qui les voit incessamment agir, ne les conteste guère. Il admet généralement, avec Claude Bernard, « des principes directeurs qui dirigent les phénomènes qu'ils ne produisent pas et des agents physiques produisant des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. »

« Ces actions directrices, réelles ou apparentes, (n'oublions pas que M. Lebon est matérialiste) avaient fait admettre autrefois l'existence d'agents immatériels, âme ou principe vital, indépendants du corps et pouvant lui survivre. *Ce n'est pas en réalité une seule âme qu'il faudrait alors supposer, mais beaucoup d'âmes*, car la vie d'un individu nous apparaît comme la somme des petites vies cellulaires, en nombre presque infini, remplissant chacune des fonctions très différentes. »

L'âme, donc, telle que la conçoivent les théologiens, les philosophes spiritualistes classiques, les spirites, les occultistes, les théosophes, etc., *n'existe pas*. A peu près tous les savants nient l'existence de cette âme, et ils ont raison. Cette âme n'est plus qu'une vieille conception dont il faut absolument se débarrasser. Il faut choisir entre le *polypsychisme* ou le matérialisme. Le spiritualisme contemporain ne peut être que poly-psychique ; le vieux spiritualisme monopsychique a vécu et c'est porter préjudice à la doctrine spiritualiste que de chercher à le ressusciter.

II. — Un préjudice non moins grand est porté à la doctrine spiritualiste, par les diverses notions contradictoires sur le corps nu, les corps fluidiques dont les occultistes et les théosophes nous cassent la tête dans leurs écrits.

Il y a des théosophes, par exemple, qui nous disent qu'il faut distinguer, dans l'homme, quatre sortes de corps : 1° le corps charnel ; 2° le corps éthérique ; 3° le corps astral ; 4° le corps mental, qui sont ici désignés dans l'ordre de leur subtilité.

Nous avons cru jusqu'ici, avec tous les savants, que l'éther était de tous les fluides le plus subtil, le fluide primordial, celui dans lequel se forment par condensation tous les corps, et où retournent tous les corps par dissociation des atomes. D'après les théosophes, il n'en est rien. Le corps éthérique, c'est-à-dire composé d'éther, est un corps grossier et le corps astral est bien plus subtil que lui.

Nous avons encore cru jusqu'ici, qu'on appelait corps astral un corps formé par la substance émise par les autres, substance se composant d'ions et d'électrons, eux-mêmes formés d'éther.

Il paraît que nous n'y entendons rien, le corps astral est formé d'une substance plus subtile que l'éther, mais dont on néglige de nous faire connaître la nature. C'est une substance mystérieuse émise par les astres, que les physiciens n'ont pas encore étudiée. Mais les théosophes qui en parlent comme s'ils la connaissaient bien, l'ont-ils recueillie, l'ont-ils étudiée ? Pas le moins du monde. Alors comment savent-ils qu'elle existe ? Je crois qu'elle n'existe que dans leur imagination.

Si les théosophes voulaient se tenir plus près de l'observation

scientifique, et soutenir la pluralité des corps, ils devraient placer le corps astral à la place de leur corps éthérique et celui-ci à la place de leur corps astral.

Quant au corps mental, nous ne pouvons en parler. Dire corps mental, c'est comme si l'on disait rocher gazeux ou bois liquide, cela n'a absolument aucun sens.

Et c'est avec de pareilles niaiseries qu'on veut convertir les savants au spiritualisme !

Les occultistes, eux, ne nous parlent pas comme les théosophes, de trois corps subtils, ils se contentent d'en signaler l'existence d'un seul, qu'ils nomment corps astral. Qu'est-ce que c'est pour eux, que cette substance astrale ? Ils ne s'expliquent pas trop là-dessus. Seulement, ils appellent l'âme des philosophes spiritualistes *esprit*, et ils donnent à leur corps astral le nom d'âme et de vie. Cependant, il faudrait s'entendre. Le corps astral n'est-il qu'un corps subtil, et le principe vital est-il un principe distinct de ce corps analogue à celui de l'école vitaliste de Montpellier, ou bien le corps astral est-il doué de propriétés vitales ? C'est ce qu'il faudrait qu'on nous explique, une bonne fois pour toutes, d'une manière très précise. Quand les occultistes nous parlent de l'existence d'un *être psychique*, distinct de l'esprit et du corps astral, on dirait bien que, pour eux, cet *être psychique* correspond au principe vital des vitalistes : mais quand ils font du mot vie le synonyme du corps astral, nous n'y comprenons plus rien.

Quoiqu'il en soit, le principe vital des occultistes comme le principe vital (espèce d'âme mortelle) de certains vitalistes, sont des vieilleries qui ne sont plus acceptables pour les savants de notre époque. Pas plus que les trois corps subtils des théosophes, le principe vital conçu à la manière des occultistes et de certains vitalistes n'existe pas. Inutile donc d'insister et surtout de présenter tous ces corps subtils, ce principe vital, cette âme, cet esprit sous des noms orientaux tels que Rupa, Jivalma, Linga, Sharia, Kama Rupa, etc., pour les faire passer comme les données d'une science très profonde et bien supérieure à la science moderne. Toutes ces prétentions ne peuvent que provoquer le rire et tourner en ridicule la doctrine spiritualiste.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas en nous un corps subtil ? Evidemment non, car l'observation et l'expérience nous ont montré la réalité de son existence. Si les savants la nient encore, c'est qu'ils n'ont jamais bien compris en quoi ce corps consiste et que la lecture des livres de théosophie et d'occultisme les ont éloignés pour toujours d'une pareille notion.

Nous savons tous que l'éther imbibé tous les corps et les recouvre, ainsi que chacun de leurs atomes, d'une couche plus ou moins condensée. Cet éther, plus ou moins condensé qui se trouve dans les corps vivants, constitue une portion du corps subtil, que je nomme l'*Aérosome*.

D'un autre côté, aucun physiologiste ne doute de la présence dans le corps humain de gaz divers et de vapeur d'eau ; de l'entrée et de la sortie de ces gaz à travers la peau et les surfaces pulmonaires ; et d'une couche de gaz adhérente à la surface du corps et même de la plupart des organes internes. Ces gaz et ces vapeurs forment la portion la moins subtile de l'*aérosome*.



Tout le monde sait encore, que le sarcosome s'évapore, soit dans son intérieur, soit dans son extérieur et que, par conséquent, il est plein de particules organiques et surtout de particules odorantes qui, en s'échappant dans l'air extérieur, permettent à un chien, par exemple, de suivre la trace de son maître. C'est la partie aromale de l'aérosome.

Enfin, la matière organique étant sans cesse le siège d'une foule de réactions chimiques, il est, à chaque instant, mis en liberté une multitude d'électrons et d'ions qui constituent la partie radiante de l'aérosome.

Tous ces éléments sont mélangés et ne forment qu'un seul et même aérosome. Il ne faut donc pas distinguer dans l'homme autant de corps fluidiques qu'il y a d'éléments dans l'aérosome. Il n'y a pas, par exemple, un corps éthéré, un corps radiant, un corps aromal et un corps vaporeux, il n'y a, je le répète qu'un seul et unique aérosome. Seulement, il peut se faire que selon les circonstances, l'aérosome soit dépourvu de l'un ou l'autre des éléments composants. Ainsi on pourra observer un aérosome dépourvu de gaz ou de vapeur, ou bien encore de particules odorantes, mais tout cela ne prouve pas qu'il y ait plusieurs corps fluidiques.

L'aérosome est plus ou moins lumineux, par suite des vibrations très rapides de ses éléments constituants ; il est, de plus, électrisé et il se forme sans cesse dans sa masse de très petites étincelles électriques en nombre infini. Il ondule parfois comme s'il était agité par un doux zéphir. De couleur blanche ordinairement, lorsqu'il ne contient pas de gaz ou des particules métalliques, il devient moitié bleuâtre et moitié rougeâtre, lorsque ces gaz et ces particules métalliques se disposent symétriquement sous l'influence de la charge électrique ou des courants. Lorsque ces éléments se mêlent, il est verdâtre ou violacé et, quand ils sont bien confondus, il passe du blanchâtre au gris foncé et même au noirâtre, selon la quantité de matière pondérable qu'il contient.

On peut dire que l'aérosome présente, selon les circonstances, à peu près toutes les luminosités et toutes les teintes que l'on observe dans les nuages et à peu près aussi par les mêmes causes. De même que la vapeur d'eau de l'atmosphère y forme des nuages tantôt visibles tantôt invisibles, de même l'aérosome est tantôt invisible, tantôt visible. Seulement, tandis que les nuages deviennent très souvent visibles, l'aérosome ne le devient que très rarement.

III. — Ce n'est pas seulement par les erreurs accumulées sur les notions d'esprit, d'âme, de corps fluide qu'un grand préjudice est porté au spiritualisme, c'est aussi par les contradictions et le fouillis des hypothèses, sans support rationnel ou scientifique, parfois absolument insensées, dont sont bourrées une foule de revues dites spiritualistes. C'est une inextricable confession des termes employés, une suite interminable d'affirmations des plus abracadabrantes sans l'ombre d'une preuve, sans même un semblant de raisonnement pour les étayer.

Les uns prétendent que ce qu'ils avancent, ils le tiennent d'une tradition secrète orientale ou occidentale ; les autres le puisent dans des auteurs ayant vécu de 1820 à 1830, qui furent d'une fécondité d'imagination extraordinaire donnée comme

une sorte d'inspiration des invisibles ; d'autres, le tirent de leur propre cerveau, en proie à des idées délirantes, etc. Sans doute, il y a, par ci par là, quelques bonnes choses dans ce fouillis inextricable des idées, mais la plus grande partie de toutes ces assertions gratuites ne sont bonnes qu'à être jetées de côté ; on ne peut pas même quelquefois en supporter la lecture.

Si l'on s'imagine ainsi servir la cause du spiritualisme, on se trompe étrangement ; on travaille, sans s'en douter, à sa démolition. Après cela, on est tout étonné de voir les savants soutenir le matérialisme. Il n'y a rien d'extraordinaire. Quel est celui d'entre eux qui voudrait faire cause commune avec tous ces rêveurs, avec tous ces fous ?

Il est temps que les spiritualistes fassent un retour sur eux-mêmes et modèrent leur imagination. Qu'on retienne tout ce qu'il y a d'acceptable chez tous les philosophes spiritualistes de l'antiquité et du temps moderne ; qu'on tienne compte de toutes les découvertes modernes faites en astronomie, en physique, en chimie, en biologie, en psychologie et en histoire biologique, en archéologie, en linguistique et en histoire ; qu'on renforce les raisonnements philosophiques par les faits et les lois qui constituent nos diverses sciences ; qu'on expose alors les résultats obtenus en langage scientifique et l'on rendra un réel service à la cause spiritualiste, au lieu de lui porter un préjudice immense comme ses défenseurs ne l'ont que trop fait jusqu'ici.

Qu'il reste bien entendu qu'en écrivant cet article, je n'ai eu l'intention de critiquer personne en particulier, et que j'ai voulu exposer tout simplement ce qui m'afflige et ce qui doit affliger tous ceux qui désirent le triomphe de la cause spiritualiste.

(*Journal du Magnétisme.*)



**Revue spirite.** — Décembre. — Grimard, Les Drames de la vie ; Lavedan, L'Habit vert ; Général Fix, Histoire de la Philosophie ; Le Glaneur, De ci, de là ; Don Pablo, L'Image sanguinolente de B. Aires ; Rosen Dufaure, Excelsior ! ; P.-H., Visions ; P. Nord, Mlle Besant et les phénomènes psychiques ; Espéranta Psikistaro ; Schopenhauer, Mémoires sur les Sciences occultes, etc. (le n° 1 fr. ; 42, rue Saint-Jacques, Paris).

**Revue scientifique et morale du Spiritisme.** — Décembre. — Delanne : L'Écriture directe et les apports ; G Noël, La Philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Congrès international de Psychologie expérimentale ; Un 5<sup>e</sup> tableau médianimique de Hélène Smith ; Rouxel, Féminisme et Spiritisme ; Dr Dusart, Nouvelles séries de séances Hodgson, Piper, Piccolo ; Un interview posthume de Tolstoï, etc. (le n° 1 fr. ; 40, boulevard Exelmans, Paris.)



Le Gérant : HENRI DURVILLE fils.

Paris. — Imp. A. MALVERGE, 171, r. St-Denis.

La Rédaction étant étrangère à toute affaire de publicité pris les personnes  
intéressées de vouloir bien s'adresser directement aux annonceurs. ==

**M<sup>me</sup> BERTHE** **Sommambule**  
reçoit de 1 à 4h.  
et par corresp.  
23, rue Saint-Merri — PARIS (4<sup>e</sup>)

**M<sup>me</sup> SYRIA** LIGNES DE LA  
MAIN — CARTO-  
MANCIE ==  
30, rue La Rochefoucault, PARIS (9<sup>e</sup>)

**M<sup>me</sup> Sarah BRISE**, Voyante  
16, rue Saint Séverin — PARIS

**La Vie** **Mystérieuse**  
BI-MENSUELLE

Directeur : **M. DONATO**

23, rue Notre Dame de-Reconquête

Le numéro : 20 centimes

Abonnement annuel : France 5 fr., Etranger, 6 fr.

**ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME**  
23, rue Saint-Merri — PARIS

DIRECTEURS :

**MM. H. DURVILLE** et les Docteurs  
**ENCAUSSE, MOUTIN** et **RIDET**

== Cours ==

De novembre à juillet.

NOTICE — FRANCO

**Leçons d'Hypnotisme**  
**et de Magnétisme**

S'adresser aux  
Bureaux de la

**Revue du Psychisme expérimental**  
== 30, boulevard de Strasbourg ==

**SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE**  
**DE FRANCE**

Fondée le 6 octobre 1887

SIÈGE SOCIAL :

**23, rue Saint-Merri — PARIS (4<sup>e</sup>)**

Elle a pour but :

1<sup>o</sup> De prendre possession de l'*École pratique de Magnétisme et de Massage* ;

2<sup>o</sup> De grouper dans les liens d'une étroite solidarité ceux qui s'intéressent aux services incontestables que le Magnétisme et le Massage méthodiquement appliqué peuvent rendre.

3<sup>o</sup> D'étudier les propriétés d'un agent connu dès la plus haute antiquité et désigné, depuis l'époque de Paracelse, sous le nom de *Magnétisme*, agent que l'on observe dans le corps humain, dans les corps organisés et dans toutes les forces ou agents de la nature (Rayons N de Blondlot, Charpentier, Meyer, etc.) ;

4<sup>o</sup> De démontrer que cet agent est un agent physique et qu'il est impossible de le confondre avec l'hypnotisme ou la suggestion et d'établir les lois qui régissent ses actions ;

5<sup>o</sup> De l'étudier par la méthode expérimentale dans les rapports qu'il présente avec la Physiologie et la Psychologie, et de travailler à l'établissement d'une Thérapeutique à la portée de tous, etc., etc.

**Em. MAGNIN**

Professeur à l'École pratique de Magnétisme

**Rééducation motrice, organique, psychique et sensorielle**

*Spécialité : Paralysies et Dyspeptiques*

== 7, rue Daru, (VIII<sup>e</sup>) 1 h. 1/2 à 3 h. ==



# PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPÉRIMENTAL



Henri DURVILLE fils, éditeur  
30, boulevard de Strasbourg, PARIS (X<sup>e</sup>)

## DERNIÈRES NOUVEAUTÉS



### LA MAGIE PRATIQUE

par Jules LERMINA  
Prix : 3.50



### LA SORCELLERIE DES CAMPAGNES

par Ch. LANCELIN  
Prix : 8 fr.

### LA MAGIE D'ARBATEL

par le Dr Marc HAVEN  
Prix : 4 fr.



## SOUS PRESSE

### Le Tarot des Bohémiens

par le Dr PAPUS  
Prix : 10 fr.

### Le Tarot divinatoire

par le Dr PAPUS  
Prix : 6 fr.

### Etude scientifique du SPIRITISME

par Émile BOIRAC  
Prix : 1 fr.



### Origines de la Matière Et de la Vie

### ET FORCES INVISIBLES

Par le Dr BOUGLÉ  
Prix : 2 fr. 50

### COMPTE-RENDU DU CONGRÈS INTERNATIONAL

### DE Psychologie Expérimentale

PARIS, NOVEMBRE 1910  
Par Henri DURVILLE fils  
Prix : 15 francs

ENVOI FRANCO

CONTRE MANDAT